

EMPIRE CHÉRIFIEN

Bulletin Officiel

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

Abonnements			
		ÉDITION PARTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE
		Francs	Francs
Maroc	Un an..	1.600	3.100
	6 mois..	1.000	2.000
France et Colonies	Un an..	2.050	3.800
	6 mois..	1.300	2.300
Étranger	Un an..	3.300	5.600
	6 mois..	2.000	3.400

Changement d'adresse : 25 francs, indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande

L'édition complète comprend :

1° Une première partie ou édition partielle : dahirs, décrets, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc. ;

2° Une deuxième partie : publicité réglementaire, légale et judiciaire (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc.).

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle, avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix du numéro :

Première ou deuxième partie 50 fr.
Édition complète 80 fr.

Années antérieures :
Prix ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

Annonces légales, réglementaires et judiciaires / La ligne de 27 lettres :
90 francs

(Arrêté du 31 janvier 1952.)

Les tables annuelles, analytique et chronologique, sont délivrées gratuitement aux abonnés de l'année.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin officiel ».

SOMMAIRE

TEXTES GÉNÉRAUX.

Dénomination d'une agglomération.	
Décret n° 2-57-0082 du 24 joumada II 1376 (26 janvier 1957) modifiant l'arrêté viziriel du 29 moharrem 1358 (21 mars 1939) relatif à la dénomination des agglomérations du Maroc	268
Sessions des tribunaux criminels.	
Décret n° 2-57-0124 du 8 rejev 1376 (8 février 1957) fixant les dates des sessions des tribunaux criminels de Casablanca, Rabat, Oujda, Marrakech, Fès et Meknès, pour l'année 1957	268
Sessions criminelles des tribunaux régionaux.	
Arrêté du ministre de la justice du 16 février 1957 fixant les dates des sessions criminelles des tribunaux régionaux de Rabat, Casablanca, Meknès, Agadir, Marrakech, Beni-Mellal, Fès, Oujda, Ksar-es-Souk, Tanger, Tétouan et Nador	268

TEXTES PARTICULIERS

Hydraulique.	
Arrêté du ministre des travaux publics du 4 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Mohamed ben Yetto, au douar Riahi	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 11 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de délimitation du domaine public hydraulique sur les marais de l'oued Bou-Lajoul sur toute sa longueur et de l'oued Bittit depuis les sources jusqu'au partiteur de la seguia El-Rouz	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 11 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de délimitation du domaine public hydraulique sur une source non dénommée, sise sur la propriété dite « Ayada II », titre foncier n° 8196 R.	269

Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Mohamed ben Hadj el Faddel	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. M'Hamed ben Bousselem	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Roubin Pierre	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Lion Pierre	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Si Abdeslem el Mansour	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de la collectivité des Oulad-Ouhasse, représentée par M. Ernst Marcel.	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Ruiz Domingo	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Taleb Mohamed	269
Arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Saïd ben Bousseham ben Ahmed	269

J. O. L.

Arrêté du ministre des travaux publics du 15 février 1957 portant ouverture d'enquête sur le projet de délimitation du domaine public hydraulique sur les marais des atoun Djemda 270

Permis miniers.

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 2308, du 18 janvier 1957, page 82 270

**ORGANISATION ET PERSONNEL
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

TEXTES PARTICULIERS.

Ministère de l'intérieur.

Arrêté du ministre de l'intérieur du 18 février 1957 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de commis d'interprétariat stagiaire du ministère de l'intérieur. 270

Arrêté du ministre d'État chargé de la fonction publique du 16 février 1957 complétant l'arrêté portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, de certains emplois du ministère de l'intérieur supprimés ou appartenant à des cadres ayant subi des modifications de structure 270

Ministère de l'économie nationale.

Arrêté du sous-secrétariat d'État au commerce et à l'industrie du 9 février 1957 portant ouverture d'un examen professionnel pour l'emploi de dessinateur cartographe 270

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du ministre de l'éducation nationale du 6 février 1957 portant ouverture d'un concours d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes 271

Arrêté du ministre de l'éducation nationale du 6 février 1957 déterminant les conditions, les formes et les épreuves du concours d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes 271

Ministère des P.T.T.

Décret n° 2-57-0182 du 20 rejev 1376 (20 février 1957) relatif à la représentation du personnel dans les organismes disciplinaires et commissions d'avancement du ministère des postes, des télégraphes et des téléphones 271

Arrêté du ministre des postes, des télégraphes et des téléphones du 8 février 1957 fixant les conditions dans lesquelles seront subis les examens probatoires de fin de préstage d'agents des installations préstagiaires 272

Arrêté du ministre des postes, des télégraphes et des téléphones du 13 février 1957 portant ouverture d'un concours pour le recrutement d'agents d'exploitation. 272

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Création d'emplois 272

Nominations et promotions 273

Admission à la retraite 288

Concession de pensions, allocations et rentes viagères 289

AVIS ET COMMUNICATIONS

Transfert d'un portefeuille de contrats d'assurances 304

Avis de concours pour l'emploi de commis d'interprétariat stagiaire du ministère de l'intérieur 304

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités 304

TEXTES GÉNÉRAUX

Décret n° 2-57-0032 du 24 jourmada II 1376 (26 janvier 1957) modifiant l'arrêté viziriel du 29 moharrem 1358 (21 mars 1939) relatif à la dénomination des agglomérations du Maroc.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Vu l'arrêté viziriel du 29 moharrem 1358 (21 mars 1939) relatif à la dénomination des agglomérations du Maroc et portant fixation de l'orthographe française du nom des principales agglomérations et de diverses collectivités et notamment son article 2 ;

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'agglomération désignée sous le nom de Martimprey-du-Kiss (province d'Oujda) au tableau annexe de l'arrêté viziriel susvisé du 29 moharrem 1358 (21 mars 1939) portera désormais le nom de « Ahfir ».

Fait à Rabat, le 24 jourmada II 1376 (26 janvier 1957).

BEKKAÏ.

Décret n° 2-57-0124 du 8 rejev 1376 (8 février 1957) fixant les dates des sessions des tribunaux criminels de Casablanca, Rabat, Oujda, Marrakech, Fès et Meknès pour l'année 1957.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Vu le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) relatif à l'organisation judiciaire et notamment son article 12 ;

Sur la proposition du premier président de la cour d'appel de Rabat.

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Les tribunaux criminels de Casablanca, Marrakech et Meknès tiendront, en 1957, quatre sessions qui commenceront respectivement le deuxième lundi de mars, le deuxième lundi de mai, le premier lundi de juillet et le premier lundi de novembre.

ART. 2. — Les tribunaux criminels de Rabat, Oujda et Fès tiendront, en 1957, quatre sessions qui commenceront respectivement le quatrième lundi de mars, le premier lundi de mai, le premier lundi de juillet le troisième lundi d'octobre.

Fait à Rabat, le 8 rejev 1376 (8 février 1957).

BEKKAÏ.

Arrêté du ministre de la justice du 16 février 1957 fixant les dates des sessions criminelles des tribunaux régionaux de Rabat, Casablanca, Meknès, Agadir, Marrakech, Beni-Mellal, Fès, Oujda, Ksar-es-Souk, Tanger, Tétouan et Nador.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Vu le dahir du 22 chaabane 1375 (4 avril 1956) relatif à l'organisation et le fonctionnement des juridictions de droit commun et notamment son article 11 ;

Sur les propositions des présidents des tribunaux régionaux,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les tribunaux régionaux de Rabat, Casablanca et Meknès tiendront, en 1957, quatre sessions criminelles qui commenceront respectivement les premier lundi d'avril, premier lundi de juin, premier lundi de septembre et premier lundi de décembre.

ART. 2. — Les tribunaux régionaux d'Agadir, Marrakech et Beni-Mellal tiendront, en 1957, quatre sessions criminelles qui commenceront respectivement le second lundi d'avril, second lundi de juin, second lundi de septembre et second lundi de décembre.

ART. 3. — Les tribunaux régionaux de Fès, Oujda et Ksar-es-Souk tiendront, en 1957, quatre sessions criminelles qui commenceront respectivement les troisième lundi d'avril, troisième lundi de juin, troisième lundi de septembre et troisième lundi de décembre.

ART. 4. — Les tribunaux régionaux de Tanger, Tétouan et Nador tiendront, en 1957, quatre sessions criminelles qui commenceront respectivement les quatrième lundi d'avril, quatrième lundi de juin, quatrième lundi de septembre et quatrième lundi de décembre.

Rabat, le 16 février 1957.

ABDELKRIM BEN JELLOUN.

TEXTES PARTICULIERS

RÉGIME DES EAUX.

Avs d'ouverture d'enquête.

Par arrêté du ministre des travaux publics du 4 février 1957 une enquête publique est ouverte du 4 mars au 4 avril 1957, dans l'annexe de Mechrâ-Bel-Ksiri, à Mechrâ-Bel-Ksiri, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Mohamed ben Yetto, au douar Riahi.

Le dossier est déposé dans les bureaux de l'annexe de Mechrâ-Bel-Ksiri, à Mechrâ-Bel-Ksiri.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 11 février 1957 une enquête publique est ouverte du 8 mars au 9 avril 1957, dans la circonscription d'El-Hajeb, sur le projet de délimitation du domaine public hydraulique sur les marais de l'oued Bou-Lajoul sur toute sa longueur et de l'oued Bittit depuis les sources jusqu'au partiteur de la seguia El-Rouz.

Le dossier est déposé dans les bureaux de la circonscription d'El-Hajeb, à El-Hajeb.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 11 février 1957 une enquête publique est ouverte du 4 mars au 5 avril 1957, dans la circonscription de Marchand, à Marchand, sur le projet de délimitation du domaine public hydraulique sur une source non dénommée, sise sur la propriété dite « Ayada II », titre foncier n° 8196 R.

Le dossier est déposé dans les bureaux de la circonscription de Marchand, à Marchand.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Mohamed ben Hadj el Faddel.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de

prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. M'Hamed ben Bousselem.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Robin Pierre.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Lion Pierre.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Si Abdeslem el Mansour.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de la collectivité des Oulad-Ouhasse, représentée par M. Ernst Marcel.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Ruiz Domingo.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Taleb Mohamed.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

* * *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 12 février 1957 une enquête publique est ouverte du 18 mars au 18 avril 1957, dans le cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey, sur le projet de

prise d'eau par pompage dans l'oued Sebou, au profit de M. Saïd ben Bousselham ben Ahmed.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Kenitra—Port-Lyautey, à Port-Lyautey.

*
* *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 15 février 1957 une enquête publique est ouverte du 4 mars au 6 avril 1957, dans la circonscription de Meknès-Banlieue, à Meknès, sur le projet de délimitation du domaine public hydraulique sur les marais des aïoun Djemâa.

Le dossier est déposé dans les bureaux de la circonscription de Meknès-Banlieue, à Meknès.

Rectificatif au « Bulletin officiel » n° 2308, du 18 janvier 1957, page 82.

ÉTAT N° 2.

Liste des permis de recherche renouvelés au cours du mois de décembre 1956.

Au lieu de :

« 11.466, 11.929 - II - Société minière du Tafilalet - Boudenib » ;

Lire :

« 11.446, 11.929 - II - Société minière du Tafilalet - Boudenib. »

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Arrêté du ministre de l'intérieur du 18 février 1957 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de commis d'interprétariat stagiaire du ministère de l'intérieur.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel et les textes qui l'ont complété ou modifié ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 1945 réglementant le concours pour le recrutement de commis d'interprétariat du ministère de l'intérieur et les arrêtés des 17 janvier 1950 et 12 juin 1953 qui l'ont modifié,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un concours pour le recrutement de soixante commis d'interprétariat stagiaires du ministère de l'intérieur aura lieu à partir du 16 mai 1957.

ART. 2. — Les épreuves écrites auront lieu simultanément à Rabat, Casablanca, Meknès, Fès, Taza, Oujda, Ksar-es-Souk, Ouarzazate, Marrakech, Agadir, Safi, Mazagan et Beni-Mellal.

Les épreuves orales auront lieu exclusivement à Rabat.

ART. 3. — Le concours est ouvert aux seuls candidats de nationalité marocaine justifiant des conditions énumérées à l'article 12 de l'arrêté du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel du ministère de l'intérieur et qui auront été autorisés à s'y présenter.

ART. 4. — Les demandes des candidats, accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées et notamment d'un acte de naissance émanant de l'état civil marocain et de la fiche anthropométrique du candidat, devront parvenir avant le 15 avril 1957, date

de la clôture du registre des inscriptions, au ministère de l'intérieur, direction des affaires administratives, 2^e division, service du personnel.

Rabat, le 18 février 1957.

Pour le ministre de l'intérieur et p.o.,
Le directeur des affaires administratives,
BAHNINI.

Arrêté du ministre d'État chargé de la fonction publique du 16 février 1957 complétant l'arrêté portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, de certains emplois du ministère de l'intérieur supprimés ou appartenant à des cadres ayant subi des modifications de structure.

LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE,

Vu le dahir du 12 mai 1950 portant réforme du régime des pensions civiles chérifiennes ;

Vu l'arrêté du 16 mars 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, de certains emplois supprimés du ministère de l'intérieur, tel qu'il a été complété et modifié ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel du ministère de l'intérieur et les textes qui l'ont complété ou modifié, notamment par l'arrêté du 26 décembre 1955,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Le tableau de concordance annexé à l'arrêté susvisé du 16 mars 1951 est complété ainsi qu'il suit :

EMPLOI dans lequel l'agent a été retraité	EMPLOI d'assimilation
Chef de division, 1 ^{er} échelon (indice : 410).	A compter du 1 ^{er} octobre 1953. Chef de division, 1 ^{er} échelon (indice : 430), avec maintien de l'ancienneté.
Chef de division de classe exceptionnelle (indice : 550).	Chef de division de 2 ^e classe exceptionnelle (indice 550) avec maintien de l'ancienneté.

Rabat, le 16 février 1957.

MOHAMED RACHID MOULINE.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE.

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

Arrêté du sous-secrétaire d'État au commerce et à l'industrie du 9 février 1957 portant ouverture d'un examen professionnel pour l'emploi de dessinateur-cartographe.

LE SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE,

Vu l'arrêté viziriel du 22 novembre 1951 relatif au statut du personnel de la direction de la production industrielle et des mines, et notamment son article 19, 2^e alinéa ;

Vu l'arrêté directorial du 9 septembre 1955 fixant les conditions particulières et le programme des épreuves de l'examen professionnel pour le recrutement de dessinateurs-cartographes à la direction de la production industrielle et des mines ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 1950 portant réglementation sur l'organisation et la police des concours et examens organisés par les services relevant du sous-secrétariat d'État au commerce et à l'industrie,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un examen professionnel est ouvert pour deux emplois de dessinateur-cartographe.

ART. 2. — Les épreuves écrites et pratiques auront lieu exclusivement à Rabat, les 9 et 10 avril 1957.

ART. 3. — La date des épreuves orales sera fixée après la correction des épreuves écrites et pratiques.

ART. 4. — Peuvent être admis à prendre part à cet examen les agents remplissant les conditions requises à l'article 2 de l'arrêté du 9 septembre 1955 susvisé.

ART. 5. — Les demandes des candidats devront parvenir au service administratif du sous-secrétariat d'État au commerce et à l'industrie, le 11 mars 1957, au plus tard.

Rabat, le 9 février 1957.

AHMED LYAZIDI.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du ministre de l'éducation nationale du 6 février 1957 portant ouverture d'un concours d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu l'arrêté du 29 juillet 1920 portant organisation du personnel de la direction de l'enseignement, tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu le décret n° 2-56-1170 du 19 jourmada I 1376 (22 décembre 1956) relatif aux adjoints d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes ;

Vu l'arrêté du ministre de l'éducation nationale du 6 février 1957 déterminant les conditions, les formes et les épreuves du concours d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un concours pour vingt-deux emplois d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes aura lieu le 20 septembre 1957, à 8 heures, au ministère de l'éducation nationale, à Rabat.

ART. 2. — Les conditions, les formes et les épreuves de ce concours sont fixées par l'arrêté susvisé du 6 février 1957.

Rabat, le 6 février 1957.

MOHAMMED EL FASSI.

Arrêté du ministre de l'éducation nationale du 6 février 1957 déterminant les conditions, les formes et les épreuves du concours d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu l'arrêté du 29 juillet 1920 portant organisation du personnel de la direction de l'enseignement, tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu le décret n° 2-56-1170 du 19 jourmada I 1376 (22 décembre 1956) relatif aux adjoints d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les candidats au concours d'adjoint d'inspection de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes doivent remplir les conditions fixées à l'article 2 du décret susvisé du 19 jourmada I 1376 (22 décembre 1956).

ART. 2. — Les candidats doivent adresser leur demande d'inscription au ministère de l'éducation nationale (service de l'enseignement primaire musulman). Cette demande devra parvenir au ministère au moins un mois avant la date des épreuves.

Toute demande parvenue après la date de clôture du registre d'inscription ne pourra être prise en considération.

Les candidats feront parvenir leur demande par la voie hiérarchique.

Le ministre de l'éducation nationale arrête la liste des candidats admis à concourir.

ART. 3. — Toutes les épreuves (écrites et orales) ont lieu en arabe. Elles portent sur un programme qui pourra être fourni par le ministère de l'éducation nationale sur la demande des candidats. Elles comprennent :

a) Épreuves écrites :

une dissertation de pédagogie et de psychologie (durée : 4 heures ; coefficient : 2) ;

une dissertation sur la civilisation de l'Islam (durée : 4 heures ; coefficient : 1).

Ces épreuves sont notées de 0 à 20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire. Pour être déclaré admissible, la moyenne (30 points) est obligatoire.

b) Épreuves orales :

une explication de texte (coefficient : 1) ;

une interrogation d'histoire de l'Afrique du Nord et de l'Andalousie (coefficient : 1) ;

une interrogation de géographie générale et de géographie du Maroc (coefficient : 1) ;

une interrogation sur la législation scolaire (coefficient : 1).

Ces épreuves sont notées de 0 à 20.

c) Épreuve pratique :

une inspection d'une classe primaire et rédaction en arabe d'un rapport détaillé (coefficient : 2).

Cette épreuve est notée de 0 à 20.

ART. 4. — Le jury du concours, dont les membres sont désignés par le ministre de l'éducation nationale, établit le classement des candidats.

ART. 5. — Nul ne pourra être classé s'il n'a obtenu un total de 90 points pour l'ensemble des épreuves.

Le ministre de l'éducation nationale arrête la liste des candidats admis définitivement. Ceux-ci sont nommés au fur et à mesure des emplois disponibles suivant l'ordre de classement.

Rabat, le 6 février 1957.

MOHAMMED EL FASSI.

MINISTÈRE DES P.T.T.

Décret n° 2-57-0182 du 20 rejeb 1376 (20 février 1957) relatif à la représentation du personnel dans les organismes disciplinaires et commissions d'avancement du ministère des postes, des télégraphes et des téléphones.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Vu l'arrêté viziriel du 17 safar 1367 (30 décembre 1947) modifiant et complétant l'arrêté viziriel du 6 chaoual 1364 (13 septembre 1945) relatif à la représentation du personnel dans les organismes disciplinaires et les commissions d'avancement ;

Vu le décret du 26 safar 1376 (2 octobre 1956) relatif à la représentation du personnel dans les organismes disciplinaires et commissions d'avancement du ministère des postes, des télégraphes et des téléphones ;

Sur la proposition du ministre des postes, des télégraphes et des téléphones, après avis du ministre d'État chargé de la fonction publique,

DÉCRÈTE :

ARTICLE UNIQUE. — Le décret précité du 26 safar 1376 (2 octobre 1956) est annulé.

Fait à Rabat, le 20 rejeb 1376 (20 février 1957).

BEKKAÏ.

Arrêté du ministre des postes, des télégraphes et des téléphones du 8 février 1957 fixant les conditions dans lesquelles seront subis les examens probatoires de fin de préstage d'agents des installations préstagiaires.

**LE MINISTRE DES POSTES, DES TÉLÉGRAPHES
ET DES TÉLÉPHONES,**

Vu le dahir du 3 mai 1955 facilitant la formation des Marocains non diplômés, candidats à certains emplois administratifs ;

Vu l'arrêté viziriel du 4 mai 1955 pour l'application du dahir susvisé et notamment son article 4, complété par le décret du 6 rejeb 1376 (6 février 1957),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les agents des installations préstagiaires subissent à la fin du préstage un examen probatoire portant sur les épreuves ci-dessous :

	Coefficient	Temps accordé
Électricité	4	2 heures
Algèbre	3	2 —
Dessin	2	2 —

Nul ne peut être admis à cet examen s'il n'a pas obtenu au minimum la note 7 à chacune des épreuves et un total de 90 points pour l'ensemble des épreuves, après application des coefficients.

ART. 2. — En cas de succès à cet examen, les agents des installations préstagiaires sont nommés agents des installations stagiaires.

Dans le cas contraire et sous réserve d'avoir obtenu une moyenne générale au moins égale à 8/20, ils sont admis à redoubler le préstage, si la moyenne obtenue est inférieure à 8/20 les préstagiaires sont, soit replacés dans leur ancien cadre s'ils appartenaient déjà à l'administration, soit licenciés.

Ces dernières mesures sont appliquées, à la fin de la deuxième et dernière année de préstage, aux préstagiaires qui ont été tenus de redoubler.

Rabat, le 8 février 1957.

D^r L. BENZAQUEN.

Arrêté du ministre des postes, des télégraphes et des téléphones du 13 février 1957 portant ouverture d'un concours pour le recrutement d'agents d'exploitation.

**LE MINISTRE DES POSTES, DES TÉLÉGRAPHES
ET DES TÉLÉPHONES,**

Vu l'arrêté viziriel du 8 juillet 1920 portant organisation du personnel d'exécution de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones et les arrêtés subséquents qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté du 8 août 1945 fixant les conditions de recrutement et de nomination des agents d'exploitation masculins et féminins, et les arrêtés subséquents qui l'ont modifié ou complété.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un concours pour le recrutement d'agents d'exploitation masculins et féminins aura lieu à Rabat et, éventuellement, dans d'autres villes du Maroc, les 5 et 6 mai 1957.

ART. 2. — Le nombre d'emplois mis au concours est fixé à cent.

a) Soixante de ces emplois sont destinés aux candidats masculins ;

b) Quarante de ces emplois sont destinés aux candidats féminins.

Si les résultats du concours laissent disponibles une partie des emplois dans l'une des catégories a) et b) susvisées, ces emplois pourront être attribués aux candidats de l'autre catégorie classés en rang utile.

Le nombre d'admissions pourra, éventuellement, être augmenté du chiffre des candidats classés derniers ex æquo, moins un.

ART. 3. — La date de clôture des listes de candidatures est fixée au 16 mars 1957, au soir.

Rabat, le 13 février 1957.

D^r L. BENZAQUEN.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Création d'emplois.

Par arrêté du conseiller technique auprès de Sa Majesté Chéri fienne du 7 février 1957 sont créés les emplois suivants :

Cabinet royal.

A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi de chef de bureau d'interprétariat, par transformation d'un emploi d'interprète ;

Un emploi d'agent public de 3^e catégorie, par transformation d'un emploi de mokhazni ;

Deux emplois de secrétaire (cadre de l'ancien Makhzen).

Secrétariat particulier de S.A.R. le prince héritier.

A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Quatre emplois d'agent public de 3^e catégorie, par transformation d'un emploi de sténodactylographe et trois emplois de mokhazni

Secrétariat particulier de la princesse Lalla Aïcha.

A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi de secrétaire (cadre de l'ancien Makhzen) ;

Un emploi de sténodactylographe ;

Un emploi d'agent public de 3^e catégorie ;

Deux emplois d'agent public de 4^e catégorie.

Secrétariat particulier du prince Moulay Abdallah.

A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi d'attaché ;

Un emploi de sténodactylographe ;

Un emploi d'agent public de 3^e catégorie ;

Deux emplois d'agent public de 4^e catégorie.

Bureau de recherches et d'orientation.

A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi de chef du bureau de recherches et d'orientation ;

Un emploi de sténodactylographe ;

Trois emplois de mokhazni ;

Un emploi d'agent public de 1^{re} catégorie ;

Un emploi d'agent public de 2^e catégorie ;

Un emploi d'agent public de 3^e catégorie ;

Un emploi d'agent public de 4^e catégorie ;

Un emploi de sous-agent public de 2^e catégorie.

*Service sanitaire des palais royaux.*A compter du 1^{er} janvier 1957 :

TRANSFORMATION.

Un emploi de médecin particulier de S.M. le Sultan, chef du service sanitaire des palais royaux, par transformation d'un emploi de médecin fonctionnaire.

CRÉATION.

Service sanitaire des palais royaux.

Un emploi de sténodactylographe ;
Un emploi d'agent public de 3^e catégorie.

*Clinique du Palais.*Un emploi d'agent public de 3^e catégorie ;*Dispensaire des Touargas.*

Un emploi d'assistante sociale ;
Cinq emplois d'adjoint de santé ;
Un emploi d'agent public de 3^e catégorie.

Infirmierie du palais de Fès.

Deux emplois d'adjoint de santé.

Infirmierie du palais de Marrakech.

Deux emplois d'adjoint de santé.

*Service du conseiller technique auprès de S.M. le Sultan.*A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi de secrétaire d'administration, par transformation d'un emploi de sous-chef de bureau ;

Un emploi de secrétaire d'administration, par transformation d'un emploi de commissaire adjoint du gouvernement chérifien ;

Un emploi de sous-agent public de 3^e catégorie, par transformation d'un emploi de sous-agent public de 2^e catégorie.

Service des ministres conseillers de la couronne.

A compter du 27 octobre 1956 :

Trois emplois de ministre conseiller de la couronne ;

Trois emplois de chef de cabinet ;

Trois emplois de secrétaire (cadre de l'ancien Makhzen) ;

Un emploi de commis ;

Un emploi de dactylographe ;

Six emplois de mokhazni ;

Trois emplois d'agent public de 1^{re} catégorie ;Trois emplois d'agent public de 2^e catégorie ;Trois emplois d'agent public de 3^e catégorie ;Trois emplois d'agent public de 4^e catégorie ;Trois emplois de sous-agent public de 2^e catégorie.*Khalifas royaux.*A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi de mokhazni (par transformation d'un emploi de khalifa du caïd méchouar) ;

Deux emplois de secrétaire ;

Six emplois de mokhazni.

*Ministère de la Maison royale, du protocole et de la chancellerie des ordres chérifiens.*A compter du 1^{er} janvier 1957 :Deux emplois d'agent public de 3^e catégorie (dont un chauffeur).*Assemblée nationale consultative (bureau administratif de l'A.N.).*A compter du 1^{er} janvier 1957 :

Un emploi d'interprète (pouvant être tenu par un agent à contrat) ;

Un emploi de secrétaire.

Nominations et promotions.

MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Est rayé des cadres de l'administration chérifienne du 1^{er} mars 1957 : M. Hourdebaigt Pierre, secrétaire documentaliste de 1^{re} classe, 1^{er} échelon. Arrêté du 17 décembre 1956.)

*
* *

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT.

IMPRIMERIE OFFICIELLE.

Sont nommés :

Contremaitre linotypiste, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1956, avec ancienneté du 1^{er} juin 1955 : M. Berbich ben Aïssa, ouvrier qualifié linotypiste, 2^e échelon ;

Correcteur principal, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1956, avec ancienneté du 1^{er} mars 1955 : M. Taïeb Mouline, ouvrier qualifié linotypiste, 6^e échelon.

(Arrêtés du 28 janvier 1957.)

*
* *

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Sont nommés *élèves sergents stagiaires des sapeurs-pompiers professionnels* du 16 novembre 1956 : MM. Hechad Abdallah et Khouili Ali. Arrêtés du 31 janvier 1957.)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE.

Sont recrutés en qualité de :

Officiers de police, 1^{er} échelon :

Du 21 juillet 1956 : M. Charkaoui M'Hamed ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M. Laraqui Housseïm Abdelhamid ;

Secrétaire de police stagiaire du 16 juin 1955 : M. Lelan François ;

Inspecteurs de police stagiaires :

Du 16 septembre 1956 : M. Layachi Driss ;

Du 1^{er} novembre 1956 : M. Ibnrezzouq Ahmed ;*Gardiens de la paix stagiaires :*

Du 26 juin 1955 : M. Legros Serge ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Ahmed ben Mohammed Hali ;*Gardiens de la paix-élèves :*

Du 15 septembre 1955 : MM. Aupitre Marcel et Haddad Bendaou ;

Du 1^{er} novembre 1955 : MM. Houmadi Brahim, Mohammed ben Bouchaïb ben Mohammed et Mohammed ben Mohammed ben Laharibi ;

Du 29 janvier 1956 : M. Boutin Gilbert ;

Du 1^{er} février 1956 : M. Bedril Charles ;

Du 19 février 1956 : M. Chuïne Léon ;

Du 29 février 1956 : M. Amselli Gilbert ;

Du 1^{er} mars 1956 : MM. Bouazzaoui M'Hammed, Eddaqaqi Salah, Marzak Dris, Mouloud ben Hoddou ben El Baz, Nirabi Lahcèn, « Tammar » Allal ben Kaddour et Zahir el Rhoulieb ;

Du 1^{er} avril 1956 : MM. Carbila Alexandre et Gérardin Robert ;

Du 19 avril 1956 : M. Bruguier Aimé ;

Du 1^{er} mai 1956 : M. De Haro Louis ;

Du 9 mai 1956 : M. Melagro Georges ;

Du 25 juin 1956 : M. Elbouzidi Abdellah ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Khallouq Mbarek ;

Du 10 juillet 1956 : MM. « Smiri » Ahmed ben Mohamed ben Azzouz et Tikito Brahim ;

Du 11 juillet 1956 : MM. Aarabi Mohammed ben Lahbib, Ben Brahim Abdelkadèr et El Habib ben Haj Mohammed ben Mhammed Brittel ;

Du 16 juillet 1956 : MM. Benyass M'Barck, Chakib Abderrahmane et Lazhari Ahmed ;

Du 1^{er} août 1956 : MM. Anwar Mekki, Eddaouahiri Abderrahmane, El Bahlouli Ahmed, Sebti Mohammed et Zouaghi Ahmed ;

Du 21 août 1956 : M. Belbachir Abderrahmane ;

Du 11 septembre 1956 : M. Derfoufi Abdelkadèr.

(Arrêtés des 22 juin, 3, 21 août, 3, 23, 31 octobre, 19 novembre, 5, 26, 27 décembre 1956 et 7 janvier 1957.)

Est détaché de la sûreté nationale française pour une période de trois ans du 1^{er} décembre 1955 en qualité de *brigadier-chef*, 2^e échelon : M. Donze Pierre. (Arrêté du 4 juin 1956.)

Sont titularisés et reclassés en qualité de :

Commissaires de police :

2^e échelon du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 25 avril 1954 (bonification pour services militaires : 4 ans 1 mois 6 jours) : M. Harmelin Camille ;

1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1956, avec ancienneté du 1^{er} juin 1955 : M. Lasalarie Jean ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} août 1955, avec ancienneté du 14 mai 1953 (bonification pour services militaires : 13 ans 8 mois 17 jours) : M. Marquereau Jean ;

Inspecteurs de police :

De 2^e classe, 3^e échelon :

Du 16 juin 1955, avec ancienneté du 16 février 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 4 mois) : M. Fabre Max ;

Du 16 décembre 1955, avec ancienneté du 5 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 5 ans 1 mois 2 jours) : M. Massoni Lucien ;

De 2^e classe, 2^e échelon du 11 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans) : M. Monnet René ;

De 2^e classe, 1^{er} échelon du 16 juin 1955, avec ancienneté du 16 juin 1954, 2^e classe, 2^e échelon du 16 juin 1956 (bonification pour services militaires : 1 an) : M. Weber Lucien ;

Gardiens de la paix :

6^e échelon :

Du 16 juin 1955 :

Avec ancienneté du 9 juillet 1950 (bonification pour services militaires : 12 ans 11 mois 7 jours) : M. Amane Abdeslam ;

Avec ancienneté du 13 mars 1952 (bonification pour services militaires : 11 ans 2 mois 27 jours) : M. Hassane ben Mohammed ben Abbou ;

Du 23 juin 1955, avec ancienneté du 26 avril 1955 (bonification pour services militaires : 8 ans 1 mois 27 jours) : M. Mohamed ben ben Ahmed ben Ali ;

5^e échelon :

Du 11 mai 1955, avec ancienneté du 3 septembre 1954 (bonification pour services militaires : 6 ans 8 mois 8 jours) : M. Taccola Trento ;

Du 16 juin 1955 :

Avec ancienneté du 26 octobre 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 7 mois 20 jours) : M. Drafate Lahsèn ;

Avec ancienneté du 12 juin 1955 (bonification pour services militaires : 6 ans 4 jours) : M. Guemra Abdesselam ;

Du 1^{er} octobre 1955, avec ancienneté du 4 août 1955 (bonification pour services militaires : 6 ans 1 mois 27 jours) : M. Bernal Joseph ;

Du 13 novembre 1955, avec ancienneté du 3 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 6 ans 4 mois 10 jours) : M. Biette Gaston ;

Du 21 mai 1956 (bonification pour services militaires : 8 ans 3 mois 10 jours) : M. Dunogier Marcel ;

4^e échelon :

Du 12 février 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 21 jours) : M. Janah Abdelmalek ;

Du 10 juin 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 3 mois 7 jours) : M. Sadqui Allal ;

Du 23 juin 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 8 mois 8 jours) : M. Kahili Abdesslem ;

Du 27 juin 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 5 mois 4 jours) : M. Amoros Emile ;

Du 9 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 9 mois 29 jours) : M. Brondy Pierre ;

3^e échelon :

Du 9 mai 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 1 mois 16 jours) : M. Alguacil Georges ;

Du 16 juin 1955 :

Bonification pour services militaires : 3 ans 7 mois 8 jours : M. Oualad Chérif ;

Bonification pour services militaires : 2 ans 9 mois 13 jours : M. Benaïssa ben Mhammed ben Abbès ;

Du 22 juin 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 23 jours) : M. Oukennou Moha ;

Du 23 juin 1955 :

Bonification pour services militaires : 3 ans 1 mois 9 jours : M. Mohammed ben Omar ben Bouazza ;

Bonification pour services militaires : 2 ans 5 mois 28 jours : M. Touhtouh Larbi ;

Du 27 juin 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 24 jours) : M. Vignaud René ;

Du 28 juin 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 4 mois 27 jours) : M. Caubin Pierre ;

Du 29 juin 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 5 mois 7 jours) : M. Pistorozzi Marius ;

Du 1^{er} juillet 1955 :

Bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 23 jours : M. Assafra Mansour ;

Bonification pour services militaires : 2 ans 10 mois 25 jours : M. Mohammed ben Ali ben Mohammed ;

Du 13 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 14 jours) : M. Jary Ahmed ;

Du 23 août 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 2 mois 10 jours) : M. Pusceddo Lucien ;

Du 28 septembre 1955 :

Bonification pour services militaires : 2 ans 7 mois 14 jours : M. Vaillant Georges ;

Bonification pour services militaires : 2 ans 2 mois : M. Gongo Francisco ;

Du 28 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 10 mois 17 jours) : M. Dominguez Manuel ;

Du 24 juin 1956 (bonification pour services militaires : 4 ans 2 mois 7 jours) : M. Cazeaux Guy ;

Du 27 août 1956 (bonification pour services militaires : 4 ans 4 jours) : M. Pantel Jean-Paul ;

2^e échelon :

Du 1^{er} septembre 1955, avec ancienneté du 28 avril 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 4 mois 3 jours) : M. Fadat Ioannès ;

Du 29 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 10 mois 2 jours) : M. Trova Jacques ;

Du 27 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 9 mois 4 jours) : M. Marinelli Augustin ;

Du 2 décembre 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 29 jours) : M. Geillon Paul ;

Du 3 décembre 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 28 jours) : M. Césaire Pascal ;

Du 30 décembre 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 1 jour) : M. Miretté Antoine ;

Du 13 janvier 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 7 mois 18 jours) : M. Navarette Lucien ;

Du 25 janvier 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 20 jours) : M. Gatein Louis ;

Du 30 mars 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 6 mois 15 jours) : M. Joyeux André ;

Du 27 mai 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 4 mois 18 jours) : M. Neff Billy ;

Du 3 juin 1956 (bonification pour services travail obligatoire : 2 ans 2 mois 28 jours) : M. Passicos Jean ;

Du 4 juin 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 2 mois 27 jours) : M. Malbos André ;

Du 28 juin 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 2 mois 3 jours) : M. Padilla Faustin ;

Du 12 juillet 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 1 mois 19 jours) : M. Santucci Pierre ;

Du 21 juillet 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 1 mois 10 jours) : M. Charpentier René ;

Du 1^{er} septembre 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans) : M. Daumens Pierre ;

Du 5 octobre 1956 (bonification pour services militaires : 2 ans 10 jours) : M. Digiorgio Michel ;

1^{er} échelon :

Du 9 mai 1955, avec ancienneté du 8 février 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 3 mois 1 jour) : M. Ponchau Roger ;

Du 11 mai 1955, avec ancienneté du 10 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 jour) : M. Lazzeri Louis ;

Du 5 juin 1955, avec ancienneté du 5 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Maria Alphonso ;

Du 23 juin 1955, avec ancienneté du 28 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 25 jours) : M. Souani Mohamed ;

Du 26 juin 1955 :

Avec ancienneté du 26 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Legros Serge ;

Avec ancienneté du 21 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 5 jours) : M. Sanchez Louis ;

Du 27 juin 1955 :

Avec ancienneté du 27 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Bonifacino Roger ;

Avec ancienneté du 12 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 2 mois 15 jours) : M. Briaud Octave ;

Du 28 juin 1955, avec ancienneté du 9 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 19 jours) : M. Bares Georges ;

Du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 10 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 21 jours) : M. Pecorado Léonard ;

Du 11 juillet 1955, avec ancienneté du 11 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Carle Robert ;

Du 12 juillet 1955, avec ancienneté du 12 juin 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois) : M. Rampoux Amédée ;

Du 19 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 7 jours) : M. Botella Ignacio ;

Du 5 août 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 6 jours) : M. Bourdot Hubert ;

Du 1^{er} septembre 1955 :

Avec ancienneté du 2 février 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois 29 jours) : M. Blasí Joseph ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : MM. Croce François, Delorme Armand, Deschanel Maurice, Dhervilliers Guy, Didier Fernand, Fillols François, Garcia Jean, Gasparini Bruno, Gay Rolland, Gongora Albert,

Loubradou Fernand, Moran Joseph, Navarro Antoine, Olhaberriet Robert, Oliver Joseph, Ors François, Octuno Jean, Robert Guy, Ségura Roger et Suanez Sylvestre ;

Avec ancienneté du 6 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 25 jours) : M. Gallice Jean ;

Avec ancienneté du 7 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 24 jours) : M. Ramon Christian ;

Avec ancienneté du 8 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 23 jours) : M. Marszolik Stanislas ;

Avec ancienneté du 9 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 22 jours) : MM. Boronat André et Escodemaison Elisée ;

Avec ancienneté du 10 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 21 jours) : M. Pérez Antoine ;

Avec ancienneté du 13 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 18 jours) : MM. Gibaja Pierre et Schwendimann Jean-Marie ;

Avec ancienneté du 14 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 17 jours) : M. Guillaume Paul ;

Avec ancienneté du 15 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 16 jours) : MM. Bernad Vincent, Guyon Pierre et Valgalier René ;

Avec ancienneté du 16 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 15 jours) : M. Foulza Roland ;

Avec ancienneté du 18 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 13 jours) : M. Caparros Antoine ;

Avec ancienneté du 19 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 12 jours) : MM. Navarro Armand et Pastinelli Toussaint ;

Avec ancienneté du 25 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 11 jours) : M. Rabanit Maurice ;

Avec ancienneté du 22 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 9 jours) : M. Michel Jean ;

Avec ancienneté du 23 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 8 jours) : M. Durand René ;

Avec ancienneté du 29 mars 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 2 jours) : M. Durivault Yves ;

Avec ancienneté du 2 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 29 jours) : M. Giannucci Jean ;

Avec ancienneté du 6 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 25 jours) : M. Gapin Gérard ;

Avec ancienneté du 14 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 17 jours) : M. Reboul Germain ;

Avec ancienneté du 28 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 3 jours) : M. Boada Jacques ;

Avec ancienneté du 10 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 3 mois 21 jours) : M. Gimenez André ;

Avec ancienneté du 3 juin 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 2 mois 28 jours) : M. Tiran Jean ;

Avec ancienneté du 28 juin 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 2 mois 3 jours) : M. Fenouil André ;

Avec ancienneté du 29 juin 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 2 mois 2 jours) : M. Moine Gérard ;

Avec ancienneté du 5 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois 26 jours) : M. Potier Paul ;

Avec ancienneté du 9 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois 22 jours) : M. Nicoli Joseph ;

Avec ancienneté du 14 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois 17 jours) : M. Mignon Robert ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois) : M. Plante Guy ;

Avec ancienneté du 19 août 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 12 jours) : M. Gaffie Hugues ;

Du 1^{er} septembre 1955 (bonification pour services militaires : 1 an) : MM. Douais Jean et Robin Jean ;

Du 5 septembre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 26 jours) : MM. Blanchon Guy et Garcia Manuel ;

Du 12 septembre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 9 jours) : M. Salinas François ;

Du 18 septembre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 13 jours) : M. Fourcade Georges ;

Du 19 septembre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 12 jours) : M. Giansily François ;

Du 23 septembre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 8 jours) : M. Julienne Jean ;

Du 24 septembre 1955 :

Bonification pour services militaires : 11 mois 7 jours : M. Geier Victor ;

Bonification pour services militaires : 1 an : M. Perello Pierre ;

Du 25 septembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} avril 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 5 jours) : M. Ruiz Fernand ;

Du 26 septembre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 5 jours) : MM. Xatard Pierre et Ribot Jean ;

Du 27 septembre 1955 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 26 jours) : M. Artéro François ;

Avec ancienneté du 7 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 20 jours) : M. Arnéodo Nicolas ;

Avec ancienneté du 9 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 18 jours) : M. Stoppa Roger ;

Du 29 septembre 1955, avec ancienneté du 20 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 9 jours) : M. Parodi Antoine ;

Du 7 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 10 mois 24 jours) : M. Comes Robert ;

Du 9 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 10 mois 22 jours) : M. Roux René ;

Du 15 octobre 1955 :

Avec ancienneté du 4 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 10 mois 11 jours) : M. Heilles Marcel ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 9 mois 14 jours) : M. Not Frédéric ;

Avec ancienneté du 15 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : MM. Jurado Henri et Lopez Maurice ;

Avec ancienneté du 20 avril 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 25 jours) : M. Laur Henri ;

Avec ancienneté du 6 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 9 jours) : M. Ibanez Antonio ;

Avec ancienneté du 19 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 26 jours) : M. Fighiera Vincent ;

Avec ancienneté du 20 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 25 jours) : M. Conte Louis ;

Avec ancienneté du 21 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 24 jours) : M. Palliez Robert ;

Avec ancienneté du 26 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 19 jours) : M. Benito Henri ;

Avec ancienneté du 10 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 jours) : M. Draperi Claude ;

Du 15 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 1 an) : MM. Bathes Gérard, Guerrero Alberto et Jaillier Moïse ;

Du 24 octobre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 21 jours) : M. Covès Joseph ;

Du 28 octobre 1955, avec ancienneté du 16 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 12 jours) : M. Alos Raymond ;

Du 3 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 9 mois 28 jours) : M. Nicolai Jean-Pierre ;

Du 9 novembre 1955, avec ancienneté du 24 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 15 jours) : M. Grall Manuel ;

Du 14 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 9 mois 17 jours) : M. Pastor Antoine ;

Du 18 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 9 mois 13 jours) : M. Vernhes Albert ;

Du 22 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 10 mois 23 jours) : M. Jouan Raymond ;

Du 26 novembre 1955, avec ancienneté du 26 mai 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Mazzerbo Pierre ;

Du 27 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 7 mois 4 jours) : M. Mohammed ben Abdelkader ben Bouchaïb ;

Du 5 décembre 1955 (bonification pour services militaires : 8 mois 26 jours) : M. Mirouse Étienne ;

Du 24 décembre 1955 (bonification pour services militaires : 9 mois 21 jours) : M. Moya Hipolyte ;

Du 3 février 1956 (bonification pour services militaires : 6 mois 28 jours) : M. Tort Maurice ;

Du 11 février 1956 (bonification pour services militaires : 8 mois 28 jours) : M. Mauclert Louis ;

Du 21 mars 1956 (bonification pour services militaires : 7 mois 7 jours) : M. Palisse Alban ;

Du 25 mars 1956 (bonification pour services militaires : 6 mois 20 jours) : M. Chinchilla Fernand ;

Du 16 juin 1956 : MM. Gattou Jilali et Gouzi Mohamed ;

Du 28 juin 1956 : M. Clabe-Arnautou Albert ;

Du 1^{er} juillet 1956 : Ahmed ben Mohammed Hali ;

Du 19 août 1956 (bonification pour services militaires : 12 jours) : M. Ribes Jacques ;

Du 22 août 1956 (bonification pour services militaires : 9 jours) : M. Blanquier André.

(Arrêtés des 12 novembre et 11 décembre 1956.)

Est reclassé, en application de l'arrêté du 27 juin 1955, *gardien de la paix, 1^{er} échelon* du 1^{er} juillet 1955 : M. Decordier Paul. (Arrêté du 7 janvier 1957.)

Sont nommés :

Officier de police adjoint de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} mai 1953, *officier de police, 6^e échelon* du 11 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} mai 1953, et *7^e échelon* du 1^{er} mai 1955 : M. Lestrade Charles ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953, *officier de police, 6^e échelon* du 11 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1953, et *7^e échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Tapon Michel ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1954 et *officier de police, 6^e échelon* du 11 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} avril 1954 : M. Bouget Pierre ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} mai 1953, *officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon* du 16 juillet 1953, *officier de police, 5^e échelon* du 11 novembre 1954, avec ancienneté du 16 juillet 1953, et *6^e échelon* du 16 août 1955 : M. Bourbon André ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, *officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon* du 1^{er} août 1954 et *officier de police, 5^e échelon* du 11 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : M. Vernet André ;

Officier de police, 4^e échelon du 1^{er} mai 1956, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1954 : M. Rouanet Joseph ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953 et *officier de police, 3^e échelon* du 11 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} avril 1953 : M. Canard Maurice ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} juin 1953 et *officier de police, 3^e échelon* du 11 mai 1955, avec ancienneté du 1^{er} juin 1953 : M. Pérali Raymond ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Escudéro Charles ;

Officiers de police adjoints de 2^e classe, 5^e échelon :

Du 1^{er} avril 1954 : M. Moulay Ismaïl Alaoui Ismaïli ;

Du 1^{er} juin 1954 : M. Brittel Abdesselam ;

Du 1^{er} décembre 1954 : M. Godiveau Bernard ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} août 1954 et 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} août 1956 : M. Bour Henri ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 et 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. Guarneri Charles ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953 et officier de police adjoint de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. Giraud Laurent ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} mars 1954, officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 et 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. Filippi Guillaume ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} août 1954, officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 et 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. Maratray Armand ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Natali Étienne ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} mai 1954 et officier de police adjoint de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Klein Guillaume ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Rouanet Joseph ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} mai 1955 et officier de police adjoint de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Lafargue Roland ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. Voignier Guy ;

Inspecteurs de police principaux :

3^e échelon du 1^{er} avril 1955 : MM. Birouste René, Campello Joseph, Claverie André et Sanguy Louis ;

2^e échelon :

Du 1^{er} avril 1955 : M. Bernard Adam ;

Du 8 juillet 1955 : MM. Carcassonne François et Genevier Noël ;

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Anel Raymond ;

1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Richard Robert ;

Inspecteur de 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur principal de police, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Copolata François ;

Inspecteur sous-chef hors classe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1948, hors classe, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1951, reclassé inspecteur de police de 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951, 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur principal de police, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Berland Jean ;

Inspecteurs de police de 1^{re} classe, 2^e échelon :

Du 1^{er} avril 1953 : M. Barat Louis ;

Du 1^{er} mai 1953 : M. Sabathier Paul ;

Du 1^{er} juillet 1953 : M. Sarrola Roger ;

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Cholot Lucien, Rival Louis et Rossel André ;

Du 1^{er} mai 1956 : M. Néant Christian ;

Du 1^{er} novembre 1956 : M. Bladanet Albert ;

Inspecteurs de police de 1^{re} classe, 1^{er} échelon :

Du 16 juillet 1955 : MM. Brézout Robert, Briand François, Caudal Emile, Dardères Louis, Déricbourg Fernand, Girolami Charles, Hommey Jean et Vilmint Roger ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Deterne André ;

Inspecteur de 2^e classe, 7^e échelon du 16 novembre 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1956 : M. Rougeault Armand ;

Inspecteurs de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : MM. Gonzalez Maurice, Gouget Roland, Grassi Emile, Salomon René, Schaal Henry, Traversat André et Van Haver Gaston ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1955, 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Vincent Joseph ;

Inspecteurs de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} mai 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} juin 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} septembre 1955 : MM. Nardelli Mario et Natali Angelin ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} septembre 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} septembre 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1955 : M. Garcia Fernand ;

Inspecteurs de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} juillet 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} octobre 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1956 : MM. Gaillard Robert et Rhim Victor ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} octobre 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} décembre 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1956 : M. Victor Georges ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} juin 1954, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} juin 1956 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} août 1956 : M. Bermond Albert ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} juin 1954, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} juillet 1956 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} août 1956 : M. Vigouroux Antoine ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} août 1954, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} août 1956 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} septembre 1956 : M. Richard René ;

Inspecteurs de police :

De 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} octobre 1954 et 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} novembre 1956 : M. Ruf Robert ;

De 2^e classe, 6^e échelon :

Du 1^{er} avril 1954 : MM. Barberet André, Bourgeant Stanislas et Dejoie Guy ;

Du 1^{er} septembre 1954 : M. Santoni Jean-Baptiste ;

Du 1^{er} mai 1955 : M. Noin Antoine ;

Du 1^{er} juin 1955 : M. Beylot Gilbert ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Brandl Guy ;

Du 1^{er} août 1955 : MM. Boulad Philippe et Éradès Gilbert ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Derain Roger ;

Du 29 février 1956 : M. Fadli Mimoun ;

Du 1^{er} mars 1956 : M. Innocenti Jean ;

Du 1^{er} avril 1956 : M. Dutheil René ;

Du 1^{er} mai 1956 : M. Frostin Eugène ;

Du 10 juillet 1956 : M. Daador Miloud ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M. Soudagne Jean ;

Du 1^{er} décembre 1956 : M. Soulier André ;

2^e classe, 5^e échelon :

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Sanchez Joseph ;

Du 10 mars 1955 : M. Boudali Mohammed ;

Du 12 octobre 1955 : M. Figeac Raymond ;

Du 12 mai 1956 : M. El Arbi ben Kassem el Haj ;

Du 7 juillet 1956 : M. Drissi Ichi ;

Du 7 août 1956 : M. Belaïzar Abdesslam ben Mfeddel ;

Du 17 août 1956 : M. Rabah M'Hammed ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Tramonj Dominique ;

Du 18 septembre 1956 : M. Zidèn Assou ;

Du 1^{er} novembre 1956 : M. Bessueille Roger ;

2^e classe, 4^e échelon :

Du 16 juin 1955 : M. Vitry Raymond ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Jullien Pierre ;

Du 1^{er} octobre 1955 : M. Tourak Ahmed ;

Du 2 novembre 1955 : M. Guerra Joseph ;

Du 3 novembre 1955 : M. Boutarkha Ahmed ;

Du 24 novembre 1955 : M. Mohammed ben Brahim Ben Haj ;

Du 30 novembre 1955 : M. Imbert Jean ;

Du 16 décembre 1955 : M. Lachhab Omar ;

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Alami Boute-Ahmed, Curien Marcel et Delattre Lucien ;
 Du 1^{er} février 1956 : M. Carigand Julien ;
 Du 12 février 1956 : M. Alleman Antoine ;
 Du 22 février 1956 : M. Caudal René ;
 Du 1^{er} mars 1956 : MM. Grosjean Roger et Quilici Xavier ;
 Du 7 mars 1956 : M. Bouzekri ben M'Hammed ben Mati ;
 Du 8 mars 1956 : M. Benzbir Driss ;
 Du 1^{er} avril 1956 : MM. Deiss Charles et Giacintelli Pascal ;
 Du 1^{er} juillet 1956 : M. Faquet-Latapie Bernard ;
 Du 1^{er} août 1956 : M. Rolland André ;
 Du 2 août 1956 : M. Mebsouth Tayeb ;
 Du 7 août 1956 : M. Oublad Abdelkrim ;
 Du 1^{er} septembre 1956 : M. Blanc Henri ;
 Du 1^{er} octobre 1956 : M. Uholdi Maurice ;
 Du 7 octobre 1956 : M. Mimoun ou Ali ould Mohamed ou Mimoun ;
 Du 15 novembre 1956 : M. Cambefort Louis ;
 Du 16 novembre 1956 : MM. Candela Albert, Rentsch Robert et Trigalot Marc ;
 Du 1^{er} décembre 1956 : MM. Albertini François, Hernandez Vincent et Thomas Albert ;

2^e classe, 3^e échelon :

Du 1^{er} avril 1954 : M. Chioselli Charles ;
 Du 4 février 1955 : M. Devignac Max ;
 Du 15 février 1955 : M. Gourieh Mohammed ;
 Du 2 octobre 1955 : M. Mir Kabbour ;
 Du 1^{er} novembre 1955 : MM. Gardet Paul et Revol Roland ;
 Du 1^{er} janvier 1956 : M. Ferracci Dominique ;
 Du 11 janvier 1956 : M. Bergot Louis ;
 Du 21 janvier 1956 : M. Estevan André ;
 Du 30 janvier 1956 : M. Carcopino Joseph ;
 Du 1^{er} mars 1956 : M. Griscelli Antoine ;
 Du 7 mars 1956 : MM. Halouani Moha et Laaziz Mimoun ;
 Du 12 mars 1956 : M. Fournet Roger ;
 Du 26 mars 1956 : M. Védrines Henri ;
 Du 1^{er} avril 1956 : M. Voiron Christian ;
 Du 1^{er} mai 1956 : M. Guerre René ;
 Du 22 mai 1956 : M. Guerlet Jean-Marie ;
 Du 28 mai 1956 : M. Kalfleiche Lucien ;
 Du 17 juin 1956 : M. Cadaf Ahmed ;
 Du 30 juin 1956 : M. Benabdelfadel Ahmed ;
 Du 1^{er} juillet 1956 : M. Blaquière Pierre ;
 Du 1^{er} août 1956 : MM. Bighelli Claude et Dubois Claude ;
 Du 1^{er} septembre 1956 : MM. Clerc Pierre, Russier Aimé et Tournaire Claude ;
 Du 1^{er} octobre 1956 : MM. Contestin René, Gomila Marcel et Valenti Victor ;
 Du 27 octobre 1956 : M. Brevet Robert ;
 Du 1^{er} novembre 1956 : M. Braş Charles ;
 Du 16 novembre 1956 : MM. Catalayud Alphonse, Fournier Roger, Gutierrez Gilbert, Raynal Antoine et Sanchez Raymond ;
 Du 1^{er} décembre 1956 : MM. Anduze Roger, Casabianca Jean, Feutry Lucien, Jeanne Bernard, Lescure Georges et Niéto Aimé ;
 Du 13 décembre 1956 : M. Aupied Roger ;
 Du 16 décembre 1956 : MM. Berges Yvan, Castelli Jacques et Raufaste Pierre ;
 Du 20 décembre 1956 : M. Faure Louis ;

2^e classe, 2^e échelon :

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Hardy André ;
 Du 24 avril 1955 : M. Saïsad Lahsèn ;
 Du 2 mai 1955 : M. Dias José ;

Du 17 mai 1955 : M. Sanchez André ;
 Du 10 juin 1955 : M. Beck Henri ;
 Du 16 juin 1955 : MM. Raymond Jean et Vergniolle Jean ;
 Du 28 juin 1955 : M. Saintive Jean ;
 Du 29 juin 1955 : M. Naga Henri ;
 Du 30 juin 1955 : M. Delaplace Emile ;
 Du 11 juillet 1955 : M. Cavalier Yvon ;
 Du 8 août 1955 : M. Shiaa Mahjoub ;
 Du 16 août 1955 : M. Aubert Gabriel ;
 Du 16 novembre 1955 : MM. Courtois Louis, Giraud Raoul et Santarelli Simon ;
 Du 16 décembre 1955 : MM. Bedel Jean, Contestin André, de Matteis Raymond, Duran André, Fuentès Honoré et Jaffrelot Francis ;
 Du 22 décembre 1955 : M. Valéro Louis ;
 Du 23 décembre 1955 : M. Lhomme Georges ;
 Du 25 décembre 1955 : M. Carion René ;
 Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Fortin Michel et Tréhout Michel ;
 Du 2 janvier 1956 : M. Taligault Nély ;
 Du 7 janvier 1956 : M. Denjean Henri ;
 Du 9 janvier 1956 : M. Thioulon Jack ;
 Du 12 janvier 1956 : M. Delcroix Jean ;
 Du 14 janvier 1956 : M. Frappier Bernard ;
 Du 16 janvier 1956 : M. Riber Charles ;
 Du 28 janvier 1956 : M. Thibaud Roland ;
 Du 1^{er} février 1956 : M. Galland Pierre ;
 Du 1^{er} mars 1956 : M. Culioli Guy ;
 Du 1^{er} mai 1956 : M. Gaimard Edouard ;
 Du 6 mai 1956 : M. Rebaud Roger ;
 Du 24 juin 1956 : M. Saunière Jacques ;
 Du 2 juillet 1956 : M. Rebière Albert ;
 Du 5 juillet 1956 : M. Salvado Étienne ;
 Du 16 juillet 1956 : M. Urbain André ;
 Du 28 juillet 1956 : M. Sahut Justin ;
 Du 13 août 1956 : M. Chatenoud Edmond ;
 Du 6 septembre 1956 : M. Deray Marcel ;
 Du 8 septembre 1956 : M. Mouayad Ali ;
 Du 25 octobre 1956 : M. Girardin Fernand ;
 Du 27 octobre 1956 : M. Baile Jean ;
 Du 3 novembre 1956 : M. Blanc René ;
 Du 25 novembre 1956 : M. Bartoli Pierre ;
 Du 1^{er} décembre 1956 : M. Marzak Moha ;

Officier de paix adjoint, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. Donze Pierre ;

Agent spécial expéditionnaire de 2^e classe du 1^{er} janvier 1957 : M. Janer Jean-François ;

Agents publics de 3^e catégorie :

6^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M^{me} Caussignac Georgette ;
 4^e échelon du 1^{er} novembre 1956 : M^{me} Caitucolli Viviane ;
 3^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M^{me} Galabert Joséphine ;
 2^e échelon du 16 août 1956 : M^{me} Moreliéras Marguerite ;

Dactylographes :

4^e échelon :

Du 1^{er} mars 1956 : M^{me} Pen-Penic Adrienne ;
 Du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Castro Yolande ;
 Du 1^{er} septembre 1956 : M^{me} Biancarelli Jacqueline ;

3^e échelon :

Du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Laurent Denise ;
 Du 16 juin 1956 : M^{me} Colonna Carmen ;
 2^e échelon du 1^{er} novembre 1955 : M^{me} Bello Marie ;
 Dame employée de 3^e classe du 1^{er} juillet 1956 : M^{me} Dano Henriette.

(Arrêtés des 21 avril, 8 décembre 1956, 7 et 15 janvier 1957.)

Sont nommés :

Commissaire de police, 5^e échelon du 16 août 1956 : M. Boujandar Zine el Abidine ;

Officiers de police :

7^e échelon du 16 décembre 1956 : M. El Mostapha ben Abdallah ben Mohammed Abdallah ben Mohammed ;

6^e échelon du 16 décembre 1956 : M. Es Siari Brahim ;

Officier de police adjoint du 16 décembre 1956 : M. Schell Michel ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1957 : M. Curdy Pierre ;

Brigadier, 1^{er} échelon du 16 novembre 1956 : M. Ridha M'Hammed ;

Sous-brigadiers :

3^e échelon du 16 novembre 1956 : M. El Rhazi ben El Amri ben Driss, Alizo Ahmed Driss Jilali, Soubhane Ahmed et Tajeddine Abdelkader ;

2^e échelon du 16 novembre 1956 : MM. Aït Lemfadel Lahsèn, Chafik Mohammed, Charaf Mohamed, El Hassani ben Aïssa, Loudyi el Arbi Dris Mohammed, Mohammed Mohammed Abdesselam, Sougrati Ahmed et Taïeb Ahmed Feddel.

(Arrêtés des 21, 27 novembre et 14 décembre 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Commissaire de police, 8^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 22 mai 1952, *commissaire principal*, 2^e échelon du 1^{er} novembre 1954, avec ancienneté du 2 septembre 1954, et 3^e échelon du 2 septembre 1956 : M. Mahine Ernest ;

Officier de police, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 11 août 1951, 7^e échelon du 11 août 1953 et *commissaire de police*, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Vela René ;

Inspecteur de police de 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 27 juin 1951, *inspecteur principal*, 1^{er} échelon du 8 juillet 1953, avec ancienneté du 4 janvier 1952, 2^e échelon du 4 janvier 1954 et 3^e échelon du 4 janvier 1956 : M. Grappin Marcel ;

Inspecteur de 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 7 mai 1952, et *inspecteur principal*, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955, avec ancienneté du 22 novembre 1954 : M. Berland Jean ;

Inspecteur de 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953 et 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. François Jean ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 9 février 1952, 2^e classe, 7^e échelon du 9 février 1954 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Biancamaria Marc ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 16 juillet 1952, 2^e classe, 7^e échelon du 16 juillet 1954 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Briffaut Jean-Paul ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 28 novembre 1951, 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Renucci Don Jacques ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 19 janvier 1952, 2^e classe, 7^e échelon du 19 janvier 1954 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 16 juillet 1955 : M. Rouch Lucien ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 18 juin 1951, 2^e classe, 6^e échelon du 18 juin 1953, 2^e classe, 7^e échelon du 18 juin 1955 et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} août 1955 : M. Tubœuf Gilbert ;

Gardien de la paix de classe exceptionnelle du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 21 juin 1952, hors classe du 25 juillet 1954, *inspecteur hors classe* du 16 juin 1955, avec ancienneté du 6 novembre 1953, *gardien de la paix*, 5^e échelon du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 21 juin 1952, 6^e échelon du 25 juillet 1954, *inspecteur de police de 2^e classe*, 4^e échelon du 16 juin 1955, avec ancienneté du 6 novembre 1953 et 2^e classe, 5^e échelon du 6 décembre 1955 : M. Turc Raymond.

(Arrêtés des 13 novembre 1956, 12, 15 et 17 janvier 1957.)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE.

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

Sont promus :

Inspecteur principal du commerce et de l'industrie de 1^{re} classe, échelon avant 2 ans, du 4 janvier 1956 : M. Batut-Dajean Charles, inspecteur principal de 2^e classe ;

Inspecteur adjoint du commerce et de l'industrie de 3^e classe du 1^{er} janvier 1956 : M. Lohmède Guy, inspecteur adjoint de 4^e classe.

(Arrêtés du 23 août 1956.)

Est nommé *contrôleur du commerce et de l'industrie stagiaire* du 1^{er} juillet 1956 : M. Berduq Daniel, commis de 1^{re} classe, breveté de l'école marocaine d'administration. (Arrêté du 9 octobre 1956.)

Est nommée, en application de l'arrêté viziriel du 10 septembre 1953, *commis de 2^e classe* du 1^{er} juillet 1956 : M^{lle} Benitsa Jeanne, dactylographe, 3^e échelon. (Arrêté du 27 décembre 1956.)

Est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} janvier 1957 : M. Lafages Pierre, agent technique de 3^e classe du service des métiers et arts marocains. (Arrêté du 8 janvier 1957.)

Est réintégré dans son administration d'origine et rayé des cadres du sous-secrétariat d'État au commerce et à l'industrie du 1^{er} octobre 1956 : M. Maral Paul, ingénieur des travaux publics de l'État (mines) de 3^e classe, en service détaché. (Arrêté du 28 décembre 1956.)

*
*
*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Sont reclassés *agents techniques principaux de 2^e classe* du 1^{er} juin 1953 :

Avec ancienneté du 14 mars 1951 (bonification d'ancienneté : 2 ans 9 mois), et promu à la 1^{re} classe de son grade du 14 décembre 1953 : M. Le Part Georges ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1951 (bonification d'ancienneté : 3 ans 11 mois), *agent technique principal de 1^{re} classe* du 16 février 1953 (majoration pour services de guerre : 10 mois 15 jours) et promu *agent technique principal hors classe* du 1^{er} octobre 1955 : M. Pécouil Pierre,

agents techniques principaux de 2^e classe.

(Arrêtés des 13 et 19 septembre 1956.)

Est nommé, après concours professionnel, *agent technique principal hors classe* du 1^{er} décembre 1955 : M. Ménargues Raphaël, conducteur de chantier principal de 2^e classe. (Arrêté du 27 novembre 1956 modifiant l'arrêté du 16 mars 1956.)

Sont promus :

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon :

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Asri Ali ;

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Zentoual Moha ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Fouassy Abdellah ;

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Chiki Abdessalem ;

Du 1^{er} octobre 1955 : M. Boudribila el Ghali ;

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Nemar Sellem ;

Du 1^{er} mars 1955 : M. Akhdi Lahbib ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. El Hirech Mohammed ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Dordor Lahcèn ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Baba Brahim ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Daaziz Mohamed ;

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Ben Moussa Mohamed ;
 Du 1^{er} février 1955 : M. Dabdoub M'Hammed ;
 Du 1^{er} octobre 1955 : M. Aït Moujane Moha ;
 Du 1^{er} juin 1955 : M. Laagueï M'Barek,
 sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;
 Sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon :
 Du 1^{er} mars 1955 : M. Aïrout Lahsèn ;
 Du 1^{er} septembre 1955 : M. Aniba Abdelkadèr,
 sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon.
 (Arrêtés du 3 décembre 1956.)

Sont promus :

Du 1^{er} novembre 1956 :
 Lieutenant de port de 2^e classe : M. Dupont Roger, lieutenant de port de 3^e classe ;
 Conducteurs de chantier principaux de 3^e classe : MM. Moisello Ernest et Riehl Léon, conducteurs de chantier de 1^{re} classe ;
 Conducteur de chantier de 3^e classe : M. Tamisier Jacques, conducteur de chantier de 4^e classe ;
 Contrôleur principal de 1^{re} classe des transports et de la circulation routière : M. Martin Marcel, contrôleur principal de 2^e classe des transports et de la circulation routière ;
 Du 1^{er} octobre 1956 :
 Contrôleur principal de 2^e classe des transports et de la circulation routière : M. Ponsich Gérard, contrôleur principal de 3^e classe des transports et de la circulation routière ;
 Dame employée de 5^e classe : M^{me} Richier Rosemonde, dame employée de 6^e classe.
 (Arrêtés des 6, 17 novembre et 3 décembre 1956.)

Est acceptée, à compter du 1^{er} décembre 1956, la démission de son emploi de M. Peretti Jean, ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe.
 (Arrêté du 27 novembre 1956.)

Sont promus du 1^{er} décembre 1956 :

Ingénieur subdivisionnaire de 1^{re} classe : M. Saer Maurice, ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe ;
 Ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe : M. Garin Louis, ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe ;
 Ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe : M. Servetto Antoine, ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe ;
 Secrétaire sténodactylographe 4^e échelon : M^{me} Schermesser Fernande, secrétaire sténodactylographe, 3^e échelon ;
 Sténodactylographe de 4^e classe : M^{me} Béranger Simone, sténodactylographe de 5^e classe ;
 Dame employée de 5^e classe : M^{me} Grimard Colette, dame employée de 6^e classe ;
 Dames employées de 6^e classe : M^{mes} Coet Madeleine et Gonzales Hélène, dames employées de 7^e classe.
 (Arrêtés des 7 et 8 décembre 1956.)

Est nommé chef de bureau de circonscription de 3^e classe du 1^{er} août 1956, avec ancienneté du 1^{er} avril 1956 : M. Faggiannelli Emile, chef de bureau d'arrondissement principal de classe exceptionnelle. (Arrêté du 4 décembre 1956.)

Sont promus du 1^{er} novembre 1956 :

Ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe : M. Sebagh-Voegelin, ingénieur adjoint de 1^{re} classe ;
 Chef de bureau d'arrondissement principal de 1^{re} classe : M. Molina Vincent, chef de bureau d'arrondissement principal de 2^e classe ;

Adjoint technique principal de 3^e classe : M. Bonjean Paul, adjoint technique principal de 4^e classe ;
 Adjoint technique de 2^e classe : M. Arnaud Samuel, adjoint technique de 3^e classe ;
 Commis principal hors classe : M. Bourgeois Florébel, commis principal de 1^{re} classe ;
 Commis de 1^{re} classe : M^{lle} Dolffus Laurence, commis de 2^e classe.
 (Arrêtés des 22 et 23 novembre 1956.)

Sont promus :

Ingénieur adjoint de 3^e classe du 1^{er} octobre 1956 : M. Roux Alain, ingénieur adjoint de 4^e classe ;
 Adjoint technique de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1956 : M. Dautreaux André, adjoint technique de 2^e classe ;
 Adjoint technique de 3^e classe du 1^{er} novembre 1956 : M. Jardin Claude, adjoint technique de 4^e classe ;
 Conducteur de chantier de 4^e classe du 1^{er} novembre 1956 : M. Gil Jean-Baptiste, conducteur de chantier de 5^e classe.
 (Arrêtés des 6, 23 novembre et 3 décembre 1956.)

Sont promus du 1^{er} octobre 1956 :

Adjoint technique principal de 3^e classe : M. Barrière Antoine, adjoint technique principal de 4^e classe ;
 Adjoint technique principal de 4^e classe : M. Gros Bernard, adjoint technique de 1^{re} classe ;
 Adjoint technique de 2^e classe : M. Brun Léon, adjoint technique de 3^e classe ;
 Conducteur de chantier principal de 1^{re} classe : M. Besson Jean, conducteur de chantier principal de 2^e classe.
 (Arrêtés du 12 novembre 1956.)

Sont nommés du 28 janvier 1955 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon (chauffeur de camion) : M. Mohamed ben Saïd Doukkali ;
 Sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (caporal de chantier de moins de 20 hommes) : M. Jourjour Mimoun, agents journaliers.
 (Arrêtés du 27 novembre 1956.)

Sont confirmés dans leur emploi d'agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} septembre 1956 et reclassés :

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954 (bonification pour services militaires et de guerre : 1 an) : M. Lagarde Henri ;
 Avec ancienneté du 2 janvier 1955 (bonification pour services militaires et de guerre : 7 mois 29 jours) : M. Soussouy Roger.
 (Arrêtés des 29 et 21 novembre 1956.)

Est confirmé dans son emploi d'agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1956 et reclassé agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} novembre 1955, avec ancienneté du 7 juin 1953 (bonification pour services militaires et de guerre : 4 ans 10 mois 24 jours) : M. Seraine Gabriel. (Arrêté du 26 novembre 1956.)

Sont reclassés du 1^{er} janvier 1955 :

Agent public hors catégorie, 2^e échelon, avec ancienneté du 27 février 1954 (bonification pour services militaires et de guerre : 3 ans 4 mois 1 jour) : M. Brival Bénonie, agent public hors catégorie, 1^{er} échelon ;
 Agent public de 1^{re} catégorie, 2^e échelon, avec ancienneté du 8 août 1952 (bonification pour services militaires et de guerre : 4 ans 10 mois 23 jours) : M. Marchesi Ange, agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon ;

Agent public de 1^{re} catégorie, 2^e échelon, avec ancienneté du 26 août 1952 (bonification pour services militaires et de guerre : 4 ans 10 mois 15 jours) : M. Régoli Jean-Baptiste, agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon ;

Agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon, avec ancienneté du 15 septembre 1952 (bonification pour services militaires et de guerre : 4 ans 9 mois 16 jours) : M. Luciani André, agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon.

(Arrêtés des 19, 21, 28 et 29 novembre 1956.)

Sont reclassés :

Agent technique principal de 2^e classe du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 17 mars 1952 (bonification d'ancienneté : 2 ans 9 mois), et promu à la 1^{re} classe de son grade du 17 décembre 1954 : M. Voirin Maurice, agent technique principal de 2^e classe ;

Agent technique principal de 3^e classe du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 19 février 1952 (bonification d'ancienneté : 1 an 5 mois 12 jours), et promu à la 2^e classe de son grade du 19 décembre 1954 : M. Simon Jean, agent technique principal de 3^e classe ;

Agent technique principal de 3^e classe du 19 juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, (bonification d'ancienneté : 2 ans 9 mois), et promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} décembre 1954 : M. Bourne Gilbert, agent technique principal de 3^e classe ;

Agent technique de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 7 août 1950 (bonification d'ancienneté : 2 ans 8 mois 25 jours) et promu agent technique principal de 3^e classe du 1^{er} mai 1953 : M. Castillo Abel, agent technique de 1^{re} classe ;

Agent technique de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1950 (bonification d'ancienneté : 3 ans 3 mois), et promu agent technique principal de 3^e classe du 1^{er} juillet 1953 : M. Bornes Christian, agent technique de 1^{re} classe ;

Agent technique de 1^{re} classe du 19 juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1951 (bonification d'ancienneté : 2 ans 10 mois), et promu agent technique principal de 3^e classe du 1^{er} mars 1954 : M. Rouyer Roland, agent technique de 1^{re} classe ;

Agent technique de 2^e classe du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 6 janvier 1950 (bonification d'ancienneté : 3 ans 25 jours), et agent technique de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953 : M. Bonnin Roger, agent technique de 2^e classe.

(Arrêtés des 11, 20 septembre et 17 décembre 1956.)

L'ancienneté de M. Custody René, agent technique de 2^e classe est fixée au 1^{er} août 1949 (bonification d'ancienneté : 3 ans 4 mois) (Arrêté du 11 septembre 1956.)

Sont promus :

Du 1^{er} janvier 1956 :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 9^e échelon : M. Ahmed ben Mekki ben El Hamdoun, sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon : M. Zaïdia Jelloul, sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Mohamed ben Abdallah Soussi, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} février 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Khanate Alaoui, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon : M. Errahim Jamaa, sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon : MM. Setti Ali ben Mohamed et Kouhine Mohamed, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} mars 1956 :

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 8^e échelon : MM. Bourass Ali, Medjoub Mohamed et Barara Smaïn, sous-agents publics de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 7^e échelon : MM. Bouih ben El Ayachi ben Mohamed, Sbayoun M'Had et Belamri Abdeslam, sous-agents publics de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 6^e échelon : MM. El Himdi Kaddour et Tama Abdemi ben Mohamed, sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon : MM. Abdeslem ben Abdellah ben Labsèn, Ali ben Mohammed ben Brahim Soussi, Mezgout Ahmed et Selham Monamed, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} avril 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Driss ben Mohamed el Hadji, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon : M. Cheikh Ali, sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Aïssouf Jilali, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} mai 1956 : M. Abdellah ben Hassan ben Hamou, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon.

(Arrêtés des 17, 18, 26, 28 et 29 décembre 1956.)

Sont promus :

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} décembre 1956 : M^{me} Thibault Madeleine, commis principal de 3^e classe ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1956 : M^{me} Coffin Ginette, commis de 2^e classe ;

Commis de 2^e classe du 12 avril 1956 : M^{me} Gouache Jeannine, commis de 3^e classe ;

Adjoint techniques principaux de 3^e classe :

Du 1^{er} novembre 1956 : M. Beullac Maurice ;

Du 1^{er} décembre 1956 : M. Bihet Paul,

adjoints techniques principaux de 4^e classe ;

Conducteur de chantier de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1956 : M. Armand Jacques, conducteur de chantier de 2^e classe ;

Contrôleur principal de 2^e classe des transports et de la circulation routière du 1^{er} mars 1956 : M. Le Guern, contrôleur principal de 3^e classe des transports et de la circulation routière.

(Arrêtés des 17, 22 novembre, 6, 7 et 8 décembre 1956.)

Est réintégré dans son administration d'origine et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} septembre 1956 : M. Seran Guy, adjoint technique de 2^e classe. (Arrêté du 4 décembre 1956.)

Sont promus du 1^{er} décembre 1956 :

Adjoint techniques de 2^e classe : MM. Bacle Guy, Lecoutre Pierre et Servetto Léon, adjoints techniques de 3^e classe ;

Agents techniques principaux de 3^e classe : MM. Bouygues Georges et Denjean André, agents techniques de 1^{re} classe ;

Conducteur de chantier principal de 2^e classe : M. Rabouille Albert, conducteur de chantier principal de 3^e classe ;

Conducteur de chantier de 1^{re} classe : M. Bourdoncle Antoine, conducteur de chantier de 2^e classe ;

Conducteur de chantier de 2^e classe : M. Bizat Pierre, conducteur de chantier de 3^e classe ;

Maître de phare de 1^{re} classe : M. Sebbane Joseph, maître de phare de 2^e classe ;

Chaouch de 3^e classe : M. Messaoud ben M'Bark, chaouch de 4^e classe.

(Arrêtés du 27 décembre 1956.)

Est nommé, à titre définitif, ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe du 1^{er} novembre 1956, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1954 : M. Guerret Robert, nommé dans ce grade à titre provisoire. (Arrêté du 2 janvier 1957.)

Est réintégré dans son administration d'origine et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} janvier 1957.

M. Couprie Jean-Pierre, ingénieur des ponts et chaussées de 2^e classe, en service détaché. (Arrêté du 26 décembre 1956.)

Est reclassé *agent technique principal de 3^e classe* du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951 (bonification d'ancienneté : 2 ans 11 mois 3 jours), et promu à la 2^e classe de son grade du 4 juin 1954 : M. Lespinasse Jules, agent technique principal de 3^e classe. (Arrêté du 17 décembre 1956.)

Est confirmé dans son emploi d'*agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon* du 15 juin 1956 et reclassé au 2^e échelon du 15 juin 1955, avec ancienneté du 2 septembre 1953 (bonification pour services militaires et de guerre : 4 ans 3 mois 13 jours) : M. Jacquet Gaston. (Arrêté du 22 novembre 1956.)

Est reclassé *agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon* du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 9 janvier 1954 (bonification pour services militaires : 11 mois 22 jours) : M. Morroni Jean-Baptiste. (Arrêté du 29 novembre 1956.)

Sont nommés, à titre définitif :

Ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe du 1^{er} juillet 1956, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1955 : M. Cavassilas Demétré, ingénieur subdivisionnaire à titre provisoire ;

Ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe du 1^{er} septembre 1956, avec ancienneté du 4 mai 1954 : M. Ouriagli Khemmar, ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe à titre provisoire.

(Arrêtés du 17 décembre 1956.)

Sont promus :

Chef de bureau d'arrondissement principal de 4^e classe du 15 octobre 1956 : M. Renou François, chef de bureau d'arrondissement de 1^{re} classe ;

Conducteur de chantier principal de 3^e classe du 1^{er} octobre 1956 : M. Schurdevin Emile, conducteur de chantier de 1^{re} classe ;

Conducteur de chantier de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1956 : M. Blorec Alain, conducteur de chantier de 2^e classe ;

Conducteurs de chantier de 2^e classe du 1^{er} octobre 1956 : MM. Coffin Georges, Gauthier Jean-Jacques, Morga Roland et Myara Albert, conducteurs de chantier de 3^e classe ;

Contrôleurs principaux de 3^e classe des transports et de la circulation routière :

Du 1^{er} octobre 1956 : M. Cascinelli Eugène ;

Du 21 juin 1955 : M. Garcia Joseph,

contrôleurs de 1^{re} classe des transports et de la circulation routière.

(Arrêtés des 16 juillet et 17 novembre 1956.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé *agent technique principal de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 29 août 1953, et *agent technique principal hors classe* du 29 février 1956 : M. Chiari François, agent technique contractuel. (Arrêté du 11 janvier 1957.)

* * *

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES QUESTIONS SOCIALES.

A compter du 1^{er} janvier 1957 M. Hassan ben Mohammed, directeur de cabinet, aura délégation permanente de signature pour signer, ou viser, toutes ordonnances de paiement, virement et délégation ou pour tous actes concernant les services relevant du ministère du travail et des questions sociales, à l'exception des décrets et des arrêtés réglementaires. (Arrêté du 1^{er} janvier 1957.)

Sont mis à la disposition du Gouvernement français et rayés des cadres du ministère du travail et des questions sociales du 1^{er} janvier 1957 : MM. Rodier André, inspecteur du travail de 2^e classe, Battesti Martin, contrôleur du travail de 5^e classe, et Laupies Yves, contrôleur adjoint du travail de 6^e classe. (Arrêtés du 11 janvier 1957.)

* * *

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Sont nommés :

Chef du service de l'enseignement secondaire musulman du 1^{er} janvier 1956 : M. Fassi Nacer ;

Chef du service de l'enseignement primaire musulman du 1^{er} janvier 1956 : M. El Machrafi Mohamed Mohieddine ;

Chef du service de l'enseignement supérieur islamique du 1^{er} février 1956 : M. Ahmed ben El Hadj Benchekroun.

(Arrêtés du président du conseil du 21 novembre 1956.)

Sont nommés du 1^{er} octobre 1956 :

Professeur du 1^{er} cycle de 4^e classe : M. Zoulou Abderrahmane ;

Instituteurs et institutrices stagiaires : MM. Giovachini Jean-Pierre, Guitton Michel, Lacombe Claude, Duguy Christian, Delos Gérard, M^{mes} Fouchier Gisèle, Bitoun Rachelle, Brotons Claude, Bikel Jacqueline, Baude Michèle, Becker Marie-Claire, Aimetti Colette, Achilli Sylviane, Agostini Monique, Aguilar Claudia, Anziani Andrée, Benichou Nicole, Benchouka Nicole, Blanquier Janine, Bouas-Laurent Paulette, Davenet Geneviève, Dollier Yvette, Galante Lucette, Guégan Gislaine, Fruitière Nicole, Dugue Madeleine et M^{me} Moure Ginette ;

Instituteur stagiaire du cadre particulier : M. Ouared Abdelhamid ;

Maitres de travaux manuels de 6^e classe, 2^e catégorie : MM. Azzabi Haddou et Colosio Salvatore.

(Arrêtés des 5, 8, 17 décembre 1956.)

Sont reclassés du 21 juillet 1952 :

Directeur licencié, 9^e échelon, avec 8 ans 9 mois 3 jours d'ancienneté : M. Pouchuq Clément ;

Instituteur de 2^e classe, avec 4 ans 14 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 7 juillet 1951 : M. Barbin Jean ;

Instituteur de 3^e classe, avec 1 an 1 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} juin 1954 : M. Laurent-Satin Raymond, (Arrêtés des 27, 29 décembre 1956 et 11 janvier 1957.)

Sont remis à la disposition de leur administration d'origine et rayés des cadres du ministère de l'éducation nationale du 1^{er} octobre 1956 :

MM. Lozon André, professeur technique adjoint, 8^e échelon ;

Chasseigne Roger, professeur licencié, 2^e échelon.

(Arrêtés du 12 décembre 1956.)

Sont nommés :

Professeur licencié, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec 9 mois d'ancienneté : M. Caramel Georges ;

Agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1955 : M. de Peretti Don Jacques ;

Professeur du 1^{er} cycle de 4^e classe du 1^{er} avril 1955 : M. Tekrouri el Hassane ;

Moniteurs du 1^{er} octobre 1955 :

De 5^e classe, avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Boutaleb Abderazzak ;

De 4^e classe, avec 1 an 1 mois 26 jours d'ancienneté : M. Bouali Bouali ;

Huissiers de 5^e classe :Du 1^{er} octobre 1955 : M. Ech Cherif el Kettani ;Du 1^{er} janvier 1956 : M. Larbi ben Aïssa Filali ;

Du 21 février 1956 : M. Morabbi Ali ;

Secrétaire de 2^e classe du 1^{er} mars 1956 : M. El Gharras Essediq ;Professeur du cycle final de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1956 : M. Mohamed ben Abdallah el Amrani ;Du 1^{er} octobre 1956 :Professeur bi-admissible à l'agrégation, 1^{er} échelon, avec 2 ans 9 mois d'ancienneté : M. Benbachir Hassani ;**Professeurs licenciés ou certifiés :**4^e échelon, avec 1 an 4 mois d'ancienneté : M^{me} Kolibabe Lucie ;2^e échelon, avec 7 mois d'ancienneté : M^{me} Rosier Michèle ;**1^{er} échelon :**

Avec 1 an d'ancienneté : M. Giovanetti René ;

Avec 2 ans d'ancienneté : M^{me} Hedelin Renée ;Avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M^{me} Monnet Françoise ;Professeur chargé de cours d'arabe, 1^{er} échelon, avec 1 an d'ancienneté : M. Ghissassi Mohammed ;**Répétiteurs et répétitrices surveillants (2^e ordre) :**De 4^e classe, avec 1 an 6 mois 22 jours d'ancienneté : M^{me} Guillemot Micheline ;De 6^e classe, avec 1 an d'ancienneté : M. Gabrielli Darius et M^{me} Blaise Marie-Josèphe ;**De 6^e classe :**

Avec 11 mois 20 jours d'ancienneté : M. Lecomte André ;

Avec 9 mois d'ancienneté : M^{me} Maneval Suzanne ;Intendante, 3^e échelon : M^{me} Amic Marie-Stelline ;Chargé d'enseignement, 1^{er} échelon, avec 2 ans d'ancienneté : M. Moyal Maurice ;Institutrices stagiaires : M^{mes} Capinelli Odette, Andrieu Renée, Noblet Thérèse et Coudray Liliane ;Maîtres et maîtresse de travaux manuels de 6^e classe (2^e catégorie) : MM. Varis Jean, Yvars Paulin et M^{lle} Placiard Françoise ;Maîtres et maîtresses de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) :

Avec 1 an d'ancienneté : M. Filliatreau Yves ;

Avec 2 ans d'ancienneté : M. Luchini Jean-Paul, M^{mes} Alléon Paulette, Orthis Michelle, Rey Nicole et Traineau Jeanne ;Avec 3 ans d'ancienneté : M^{mes} Massardier Georgette et Hassaine Halima ;Maîtresse de travaux manuels de 4^e classe, 2^e catégorie, avec 10 mois d'ancienneté : M^{me} Lore Lucette ;

Instituteurs stagiaires du cadre particulier : MM. El Jaï Mustapha, Elaïhar Djelloul et Allali Kebir ;

Mouderrès de 5^e classe (classes secondaires), avec 1 an 9 mois d'ancienneté : M. Mohamed Hajji ;Mouderrèssa stagiaire (classes primaires) : M^{lle} Tazi Zoubida ;**Moniteurs de 5^e classe :**

Avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Lhyani Mohamed ;

Avec 1 an 6 mois 10 jours d'ancienneté : M. Naji Mohammed ;

Avec 2 ans 8 mois 19 jours d'ancienneté : M. Benhamou Abdellam ;

Monitrices stagiaires : M^{lles} El Iraqui Touriya et Karmoudi Rbati Sediya ;Institutrice stagiaire du 15 octobre 1956 : M^{lle} Dorguin Lucy ;Instituteur de 6^e classe du cadre particulier du 15 octobre 1956 : M. Oswald Henri ;Sous-intendante stagiaire du 1^{er} novembre 1956 : M^{me} Amilhac Marie ;Adjoint des services économiques stagiaires du 1^{er} novembre 1956 : M. Ganancia Germain ;Professeur chargé de cours d'arabe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1957, avec 1 an 6 mois 4 jours d'ancienneté : M. Chakroun Mohamed ;Adjoint des services économiques stagiaire du 1^{er} juillet 1956 : M. Bellouchi Mostapha.

(Arrêtés des 2 avril, 5, 11 juillet, 20 août, 9, 11 septembre, 17, 19, 20, 26 novembre, 6, 7, 8, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 27 décembre 1956, 5, 11 et 15 janvier 1957.)

Sont reclassés :Commis de 3^e classe du 1^{er} juin 1955, avec 1 an 6 mois 20 jours d'ancienneté, et commis de 2^e classe à la même date, avec ancienneté du 8 avril 1955 : M. Antiby Marcel ;Sous-intendant, 1^{er} échelon du 25 octobre 1954 : M. Mazel Francis ;**Répétiteurs surveillants de 6^e classe, 2^e ordre du 1^{er} octobre 1955 :**

Avec 2 ans 8 mois d'ancienneté : M. Datrois Yves ;

Avec 3 ans d'ancienneté : M. Couleuvre Hubert ;

Avec 1 an 10 mois 15 jours d'ancienneté : M. Le Jouan Emmanuel ;

Avec 2 ans 6 mois 23 jours d'ancienneté : M. Landucci Tous-saint ;

Instituteur de 6^e classe du 1^{er} janvier 1956, avec 11 mois 28 jours d'ancienneté : M. Latapis Jacques ;Institutrice de 6^e classe du 1^{er} octobre 1954, avec 9 mois d'ancienneté, et promue à la 5^e classe du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Sohier Claudette ;Instituteur de 4^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 9 mois d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} avril 1954 : M. Attif Mohamed ;Instituteur du cadre particulier de 6^e classe du 1^{er} octobre 1954, avec 6 ans 9 mois d'ancienneté : M. Amouyal Élie ;Instituteur de 5^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1953, avec 1 an 1 mois 29 jours d'ancienneté : M. Straebler Denis ;Instituteur de 6^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1954, avec 11 mois 28 jours d'ancienneté, et promu à la 5^e classe du 1^{er} février 1955 : M. Ficaia Vincent ;Instituteur de 5^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1956, avec 1 an 9 mois 8 jours d'ancienneté : M. Badia Gérard ;**Instituteurs de 6^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1956 :**

Avec 1 an 5 mois 16 jours d'ancienneté : M. Lenzianni Élie ;

Avec 1 an 4 mois 7 jours d'ancienneté : M. Beaumont André ;

Avec 1 an 11 mois 28 jours d'ancienneté : M. Mozziconacci Joseph ;

Maître de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1952, avec 3 ans 11 mois 3 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe à la même date, avec 8 mois d'ancienneté : M. Bordes Georges ;Maîtres de travaux manuels de 6^e classe, 2^e catégorie du 1^{er} octobre 1955 :

Avec 3 ans 5 mois 27 jours d'ancienneté : M. Forster Yves ;

Avec 1 an 5 mois 8 jours d'ancienneté : M. Visomblain Marius ;

Avec 2 ans 2 mois 1 jour d'ancienneté : M. Coustan Jacques.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :Maître de travaux manuels de 4^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1954, avec 9 ans 5 mois 28 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe à la même date, avec ancienneté du 3 avril 1949, à la 2^e classe à la même date, avec ancienneté du 3 avril 1953, et à la 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1956 : M. Penalva Henri ;Maître d'éducation physique et sportive (cadre normal, 5^e échelon) du 21 juillet 1952, avec 11 mois 15 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon de son grade du 1^{er} septembre 1954 et rangé maître d'éducation physique et sportive (cadre supérieur) de 6^e classe du 1^{er} octobre 1955, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954 : M. Bayonnas Gilbert.

(Arrêtés des 16, 22, 30 octobre, 12, 17, 19, 23 novembre, 8, 17, 19, 20, 22, 27, 28 décembre 1956 et 7 janvier 1957.)

Est réintégrée dans ses fonctions et rangée *répétitrice surveillante de 5^e classe (2^e ordre)* du 1^{er} octobre 1956, avec 1 an d'ancienneté : M^{me} de Fenyi Micheline. (Arrêté du 23 octobre 1956.)

Sont remis à la disposition de leur administration d'origine et rayés des cadres du ministère de l'éducation nationale :

Du 1^{er} octobre 1956 :

M^{me} Regard Claire, professeur licencié, 9^e échelon ;

M. Giacobbi Lucien, professeur d'éducation physique et sportive, 5^e échelon ;

M. Guillermon Pierre, instituteur hors classe ;

MM. Meunier Charles, Miermont Louis, M^{mes} Louis Madeleine, Tiburce Odette et Morel Céline, instituteurs et institutrices de 1^{re} classe ;

M^{mes} Carpentier Simone et Bertouin Raymonde, institutrices de 2^e classe ;

M^{mes} Laffitte Lucette, Hautessère Geneviève, Zoppis Marthe et Morandini Claude, institutrices de 3^e classe ;

MM. Carlioz André, Bétard André, Laurent Marcel, M^{mes} Chadeaux Alice, Istria Elisa et Brunet Simone, instituteurs et institutrices de 4^e classe ;

M. Henry Michel et M^{me} Geider Cécile, instituteur et institutrice de 5^e classe ;

M^{me} Bech Gisèle, institutrice de 6^e classe ;

M^{me} Lozon Andrée, charge d'enseignement, 6^e échelon ;

M. Laurent Marcel, maître de travaux manuels de 4^e classe ;

Du 19 novembre 1956 : M^{me} Bachelier Micheline, institutrice de 4^e classe ;

Du 1^{er} janvier 1957 : M^{me} Cantegrel Jacqueline, institutrice de 3^e classe.

(Arrêtés des 23 octobre, 17, 19, 20, 22, 28 et 29 décembre 1956.)

Sont rayés des cadres du ministère de l'éducation nationale :

Du 1^{er} octobre 1956 :

M. Bauzou André, professeur licencié, 1^{er} échelon

M^{me} Leca Marie-Thérèse, institutrice de 4^e classe ;

MM. Goumeaux Henri, Léandri Jean, M^{mes} Rambert Rose-Marie, Couillens Arlette, Redon Geneviève et Elbaz Simone, instituteurs et institutrices de 5^e classe ;

M. Peslier Albert, instituteur de 6^e classe ;

M^{me} Courtines Yvonne, institutrice de 4^e classe du cadre particulier ;

M^{me} Andréani Paule, institutrice de 6^e classe du cadre particulier ;

Du 7 novembre 1956 : M. Malzac Jacques, instituteur de 5^e classe du cadre particulier ;

Du 12 novembre 1956 : M^{me} Martinet Aline, institutrice de 5^e classe ;

Du 16 novembre 1956 : M^{me} Giboulet Jeanne, professeur licencié, 2^e échelon ;

Du 4 décembre 1956 : M. Paquier Henri, instituteur de 4^e classe.

(Arrêtés des 16 novembre, 6, 12, 18, 20, 28 et 29 décembre 1956.)

Sont nommés :

Instituteur de 4^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans d'ancienneté : M. Attif Mohamed ;

Mouderrès stagiaires (classes primaires) du 1^{er} octobre 1955 : MM. Touzani Mohammed et Mokaddem Bouziane ;

Du 1^{er} octobre 1956 :

Professeurs licenciés :

5^e échelon, avec 3 ans 10 mois d'ancienneté : M. Bensidoun Sylvain ;

3^e échelon, avec 5 mois 17 jours d'ancienneté : M^{lle} Meyssonnier Christiane ;

Professeur technique adjoint (1^{er} échelon) : M. Roche Georges ;

Professeur du 1^{er} cycle, 4^e classe : M. Abounasr Mohamed ;

Répétiteur surveillant de 6^e classe, 2^e ordre : M. Cohen Albert ;

Répétitrice surveillante de 6^e classe, 2^e ordre, avec 1 an d'ancienneté : M^{me} Sicard Huguette ;

Maître et maîtresses de travaux manuels de 6^e classe, cadre normal, 2^e catégorie : M. Abtan Raphaël, M^{les} Deschildre Thérèse et Diudat Claudette ;

Institutrice de 6^e classe, avec 9 mois d'ancienneté : M^{lle} Bourgeois Andrée ;

Institutrice de 6^e classe : M^{me} Jourdan Michèle ;

Instituteurs et institutrices stagiaires du cadre particulier : MM. Cardona Jean, Cherkaoui Jaouad Mohamed, Driouch Abdellah, Echahed Allal, Fakir Jilali, Hajji Azzouz, Benbdeljalil Mohammed, Fantozzi Étienne, Achiba el Mekki, Tsouli Hamal Mohamed, Vincensini Laurent, Afif Boussetham, Amor Teba Mohammed, Saad Saïd, Rachid Ahmed, Zgani M'Hammed, M^{mes} Milleliri Maryse, Godard Jeanne et El Mouloua Khadija ;

Mouderrès stagiaires des classes primaires : MM. Talbi Mostafa, Zaïmi M'Hamed, Khayat Belqacem, Nejjar Abdelkebir, Sahnoun Thami, Slaoui el Khadir, Taoud Abdelkadèr, Ayyadi Yahia, Attobi Driss, El Khatib Mohamed, El Qabbab Abdelhaq, El Ghissassi el Hassane, Faik Mohamed et Hseïni Mohammed ;

Moniteurs de 4^e classe :

Avec 2 ans d'ancienneté : M. Bennani Abderrahmane ;

Sans ancienneté : M. Fouad Abbès ;

Moniteurs de 5^e classe :

Avec 2 ans 4 mois 20 jours d'ancienneté : M. Haïmeur Omar ;

Avec 2 ans 5 mois d'ancienneté : M. Afkari Ahmed ;

Avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Ben Attou Ahmed ;

Avec 1 an 6 mois 17 jours d'ancienneté : M. Drissi Mouloudi ;

Moniteurs stagiaires : MM. Hocéïne ben Mohammed ben Lhousaïne, Simour Mouloud et Mouhsine Mohamed ;

Instituteur stagiaire du 15 octobre 1956 : M. Davalan Alain ;

Professeurs de 4^e classe de l'enseignement supérieur du 1^{er} novembre 1956 :

Avec 3 ans d'ancienneté : M^{me} Veaux Paulette ;

Avec 1 an d'ancienneté : M. Guiho Pierre ;

Adjointe des services économiques stagiaire du 1^{er} novembre 1956 : M^{me} Ricci Jane ;

Répétiteur surveillant de 5^e classe (2^e ordre) du 1^{er} novembre 1956, avec 4 mois 8 jours d'ancienneté : M. Command René ;

Instituteur de 6^e classe du 1^{er} juin 1956, avec 1 an 10 mois 5 jours d'ancienneté : M. Py Jean-Marie ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 17 novembre 1956 : M. Wendling Denis.

(Arrêtés des 11 août, 11 septembre, 17 novembre, 6, 8, 18, 22, 27, 28, 29 décembre 1956, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 23, 25, 29 janvier et 10 février 1957.)

Est rangée *répétitrice surveillante de 3^e classe (1^{er} ordre)* du 1^{er} octobre 1955, avec ancienneté du 1^{er} mars 1955 : M^{me} Boccato Micheline. (Arrêté du 30 janvier 1957.)

Sont promus :

Répétiteur surveillant de 5^e classe (2^e ordre) du 1^{er} février 1956 : M. Dartois Yves ;

Répétiteur surveillant de 4^e classe (2^e ordre) du 1^{er} décembre 1956 : M. Pietri Jean-Sylvestre.

(Arrêtés des 16 et 29 octobre 1956.)

Est réintégré dans ses fonctions du 1^{er} octobre 1956 et rangé *instituteur de 6^e classe* à la même date, avec 9 mois 14 jours d'ancienneté : M. Giraud Fernand. (Arrêté du 16 janvier 1957.)

Sont reclassés :

Instituteur de 4^e classe du 14 mai 1951, avec 3 ans 1 mois 5 jours d'ancienneté et promu à la 3^e classe du 1^{er} janvier 1952 : M. Pieri Charles ;

Répétiteur surveillant de 6^e classe (2^e ordre) du 1^{er} octobre 1955, avec 3 ans d'ancienneté : M. Husser Claude.

(Arrêtés des 30 octobre et 17 novembre 1956.)

Sont remis à la disposition de leur administration d'origine et rayés des cadres du ministère de l'éducation nationale :

Du 1^{er} août 1956 :

M. Michaud Paul, professeur licencié, 9^e échelon ;

M. Verdier André, chargé d'enseignement, 8^e échelon ;

Du 1^{er} octobre 1956 :

M. Galand Lionel, professeur agrégé, 6^e échelon ;

M. Briot André, instituteur de 1^{re} classe ;

M^{me} Gaffiot Michèle, institutrice de 3^e classe ;

M^{mes} Serrier Monique, Delpierre Marie-Thérèse et Pasques Renée, institutrices de 5^e classe ;

M^{mes} Penot Jeanine et Bihet Marcelle, institutrices de 6^e classe ;

Du 1^{er} décembre 1956 : M^{me} Capirossi Sylviane, professeur licencié, 4^e échelon ;

Du 1^{er} janvier 1957 :

M^{me} Scarbonchi Toussainte, institutrice de 3^e classe ;

M^{me} Gleize Josette, institutrice de 5^e classe ;

Sont rayés des cadres du ministère de l'éducation nationale :

Du 1^{er} octobre 1956 :

M^{me} Gandais Claudine, professeur, 2^e échelon ;

M. Lanoire-Pyrusset Jacques, instituteur de 2^e classe ;

M. Giraudel Pierre, M^{mes} Érisey Alice, Tronc Marie-Josèphe et Populus Fréha, instituteur et institutrices de 3^e classe ;

M. Dardenne René, instituteur de 4^e classe ;

Du 11 novembre 1956 : M. Moulie Jean, instituteur de 5^e classe.

(Arrêtés des 31 juillet, 17 octobre, 3, 4, 7, 20, 28 décembre 1956 ; 4, 9 et 10 janvier 1957.)

JEUNESSE ET SPORTS.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *moniteur de 2^e classe* du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 25 avril 1949, et promu *moniteur de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 25 avril 1952 : M. Lacomare François. (Arrêté du 1^{er} juin 1956.)

Est nommé *instructeur de 3^e classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Fratani Charles, moniteur de 1^{re} classe. (Arrêté du 22 janvier 1957.)

Est mis à la disposition du Gouvernement français et rayé des cadres du ministère de l'éducation nationale (jeunesse et sports) du 1^{er} décembre 1956 : M. Jouault Yves, instructeur de 1^{re} classe de la jeunesse et des sports. (Arrêté du 20 novembre 1956.)

* * *

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2183, du 27 août 1954, page 1201.

Sont recrutés en qualité de :

Adjoint et adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômés d'Etat) :

Du 8 juillet 1954 :

Au lieu de : « M^{lle} Pinelli Paulette ... » ;

Lire : « M^{lle} Pinelli Jeanne... »

MINISTÈRE DES P.T.T.

Sont promus :

Inspecteur adjoint, 4^e échelon du 16 septembre 1956 : M. Manière Charles, inspecteur adjoint, 3^e échelon ;

Contrôleurs principaux des I.E.M. :

4^e échelon du 21 octobre 1956 : M. Drujon Georges, contrôleur principal, 3^e échelon ;

2^e échelon du 16 avril 1956 : M. Jonca Charles, contrôleur principal, 1^{er} échelon ;

Contrôleurs des I.E.M. :

7^e échelon du 21 novembre 1956 : M. Plaze Bernard, contrôleur des I.E.M., 6^e échelon ;

6^e échelon du 1^{er} novembre 1956 : M. Clément Georges, contrôleur des I.E.M., 5^e échelon ;

5^e échelon du 6 septembre 1956 : M. Bouge Jean-Baptiste, contrôleur des I.E.M., 4^e échelon ;

3^e échelon :

Du 21 septembre 1956 : M. Métais Jacques ;

Du 6 octobre 1956 : M. Rouche Edgar ;

Du 6 novembre 1956 : M. Toussaint Gérard ;

Du 6 décembre 1956 : M. Plane Jean,

contrôleurs, 2^e échelon.

(Arrêtés des 16, 24, 31 août, 10, 16 octobre et 8 novembre 1956.)

Est nommé *inspecteur du service général téléphone, 2^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M. Jobic Yves, inspecteur adjoint, 5^e échelon. (Arrêté du 11 août 1956.)

Sont nommés, après concours, *inspecteurs-élèves* du 21 août 1956 : MM. Chassagne Jacques, Prud'homme Robert et Rouche Edgar, contrôleurs des I.E.M., 2^e échelon ;

Contrôleur des I.E.M. stagiaire du 24 décembre 1955 : M. Métois Pierre, postulant ;

Agents d'exploitation stagiaires, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} mars 1956 : M. Dubrana Raoul, ouvrier temporaire ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Canet Lucien, agent technique de 1^{re} classe, 1^{er} échelon.

(Arrêtés des 12, 18 septembre, 18 octobre et 7 novembre 1956.)

Sont titularisés et reclassés :

Inspecteurs-adjoints, 1^{er} échelon :

Du 22 août 1955 : M. Collart Jean, contrôleur détaché dans le cadre des inspecteurs-élèves, conservera à titre personnel le traitement correspondant à l'indice 251 ;

Du 26 août 1956 : MM. Ben Mergui Claude et Paronneau Jacques, inspecteurs-élèves ;

Contrôleur des installations électromécaniques, 1^{er} échelon du 15 juillet 1956 et promu au 2^e échelon du 16 octobre 1956 : M. Carache René, contrôleur des I.E.M. stagiaire ;

Agents d'exploitation :

2^e échelon du 4 octobre 1955 : M^{lle} Caumer Christiane ;

1^{er} échelon du 4 octobre 1955 et promu au 2^e échelon du 6 janvier 1956 : M. Bories Robert,

agents d'exploitation stagiaires.

(Arrêtés des 18 octobre 1955, 11 juillet, 25 août, 8 et 25 septembre 1956.)

Sont reclassés :

Contrôleurs des I.E.M., 2^e échelon :

Du 6 décembre 1954 : M. Plane Jean ;

Du 11 mars 1955 : M. Riclet Yves,

contrôleurs I.E.M., 1^{er} échelon ;

Agent d'exploitation, 1^{er} échelon du 10 janvier 1956 : M. Hamou Mohamed Belkacem, agent d'exploitation, 1^{er} échelon.
(Arrêtés des 11, 13 juin et 4 septembre 1956.)

Sont promus :

Chef de section principal, 1^{er} échelon du 6 octobre 1956 : M. Canet Juste, chef de section principal, 2^e échelon ;

Maître dépanneur, 6^e échelon du 11 octobre 1955 : M. Gras François, maître dépanneur, 5^e échelon ;

Mécanicien-dépanneur, 8^e échelon du 26 septembre 1956 : M. Berna Marius, mécanicien-dépanneur, 7^e échelon ;

Ouvriers d'État de 4^e catégorie :

2^e échelon du 11 octobre 1956 : M. Morato Jacques, ouvrier d'État de 4^e catégorie, 3^e échelon ;

4^e échelon du 11 octobre 1956 : M. Ricard Pierre, ouvrier d'État de 4^e catégorie, 5^e échelon ;

6^e échelon :

Du 11 février 1956 : M. Martinez Léon ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Rafai Mohamed, ouvriers d'État de 4^e catégorie, 7^e échelon ;

Ouvriers d'État de 3^e catégorie :

1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1956 : M. Praxède Jean, ouvrier d'État de 3^e catégorie, 2^e échelon ;

2^e échelon du 16 décembre 1956 : M. Saez Juan-Antonio, ouvrier d'État de 3^e catégorie, 3^e échelon ;

3^e échelon du 21 septembre 1956 : M. Seva Vincent, ouvrier d'État de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

4^e échelon :

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Joubert Jean ;

Du 16 septembre 1956 : M. Brient Jean, ouvriers d'État de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

5^e échelon :

Du 1^{er} septembre 1956 : MM. Ali ben Driss ben Hamou et Mousabi Jilali ;

Du 26 octobre 1956 : M. Ferragut Pierre ;

Du 1^{er} novembre 1956 : M. Mirété Georges ;

Du 21 novembre 1956 : M. Beyrie Bertrand, ouvriers d'État de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

6^e échelon du 16 juin 1956 : M. Besse Louis, ouvrier d'État de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Ouvriers d'État de 2^e catégorie :

Du 26 octobre 1956 : M. Lacas Yves ;

Du 1^{er} novembre 1956 : M. Partinico Horace, ouvriers d'État de 2^e catégorie, 3^e échelon ;

4^e échelon :

Du 11 octobre 1956 : M. Bouaddi Obeïd ;

Du 16 octobre 1956 : M. Clément Paul, ouvriers d'État de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

6^e échelon du 1^{er} octobre 1956 : M. Pérez François, ouvrier d'État de 2^e catégorie, 7^e échelon ;

Agents des installations :

9^e échelon du 6 octobre 1956 : M. Chrétien Jean, agent des installations, 8^e échelon ;

8^e échelon :

Du 26 novembre 1956 : M. Beaumont Roger ;

Du 26 décembre 1956 : M. Cabello Alphonse, agents des installations, 7^e échelon ;

7^e échelon du 16 septembre 1956 : M. Terrasse André, agent des installations, 6^e échelon ;

5^e échelon du 6 septembre 1956 : MM. Perrin Yves, Sarre André, Esparza Hubert-Louis, Calas Maurice et Jourliac Guy, agents des installations, 4^e échelon ;

4^e échelon :

Du 1^{er} septembre 1956 : MM. Ferrandiz Jean et Jeanne Henri ;

Du 26 octobre 1956 : M. Tendéro Laurent, agents des installations, 3^e échelon ;

3^e échelon :

Du 21 avril 1956 : M. Peyronnat Jean ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Crette Michel ;

Du 26 novembre 1956 : MM. Duriez Maurice, Loubet Jean-François, Mas Vincent et Maury Hubert ;

Du 1^{er} décembre 1956 : M. Fargues René, agents des installations, 2^e échelon ;

Agents techniques conducteurs :

6^e échelon :

Du 26 septembre 1956 : M. Marcos Ange ;

Du 6 octobre 1956 : M. Gimenes Manuel ;

Du 6 novembre 1956 : M. Lopez Georges, agents techniques conducteurs, 5^e échelon ;

2^e échelon du 6 novembre 1956 : M. Castillo François, agent technique conducteur, 1^{er} échelon ;

Agents techniques de 1^{re} classe :

6^e échelon du 11 octobre 1956 : M. Campos Antonio, agent technique de 1^{re} classe, 5^e échelon ;

5^e échelon :

Du 26 novembre 1956 : M. Martin François ;

Du 21 décembre 1956 : M. Hiboux Jacques, agents techniques de 1^{re} classe, 4^e échelon ;

4^e échelon du 11 décembre 1956 : M. Puccio Benoît, agent technique de 1^{re} classe, 3^e échelon ;

3^e échelon :

Du 6 septembre 1956 : M. Selles Marcel ;

Du 11 septembre 1956 : M. Bozzo Désiré ;

Du 16 novembre 1956 : MM. Acedo Joseph et Munoz Albert, agents techniques de 1^{re} classe, 2^e échelon ;

Agents techniques :

6^e échelon du 26 octobre 1956 : M. Guastavi Ange, agent technique, 5^e échelon ;

5^e échelon :

Du 21 septembre 1956 : M. Robles Roger ;

Du 6 octobre 1956 : M. Jariri Ahmed ;

Du 16 octobre 1956 : M. Chataill Lucien ;

Du 21 décembre 1956 : M. Hadzi-Grégoire Bernard, agents techniques, 4^e échelon ;

4^e échelon du 26 septembre 1956 : M. Levesque Armand, agent technique, 3^e échelon ;

3^e échelon :

Du 16 octobre 1956 : M. Berling Joseph ;

Du 21 octobre 1956 : M. Salvatico Laurent ;

Du 26 octobre 1956 : MM. Lazar Saïd et Plaza Louis ;

Du 1^{er} décembre 1956 : M. Boydens Marcel, agents techniques, 2^e échelon ;

2^e échelon :

Du 6 septembre 1956 : MM. Azra Maklouf, Hamadi Mohamed et Kakkaf Driss ;

Du 21 septembre 1956 : M. Sebag Albert ;

Du 26 septembre 1956 : M. Lyazamy Ahmed ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M. Bertrand Jean ;
 Du 6 octobre 1956 : M. Maynadier Henri ;
 Du 16 octobre 1956 : M. Girin Marcel ;
 Du 1^{er} novembre 1956 : M. Moralès Jean ;
 Du 16 novembre 1956 : M. Calatayud Antoine ;
 Du 21 décembre 1956 : M. Hilali Mohamed,
 agents techniques, 1^{er} échelon ;

Sous-agents publics de 1^{re} catégorie :

8^e échelon :

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Touijer Lyazid ;
 Du 1^{er} octobre 1956 : M. Ider ben Lahoucine,
 sous-agents publics de 1^{re} catégorie, 7^e échelon ;

7^e échelon :

Du 11 octobre 1956 : M. El Moktar ben Abdallah ;
 Du 1^{er} novembre 1956 : M. Zeroud Ali ;
 Du 1^{er} décembre 1956 : M. Ahmed ben Saïd,
 sous-agents publics de 1^{re} catégorie, 6^e échelon ;

5^e échelon :

Du 1^{er} septembre 1956 : M. Nidat Nan Ahmed ;
 Du 16 novembre 1956 : M. Ait Lmouden Abdallah,
 sous-agents publics de 1^{re} catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} novembre 1956 : M. Mezdagui Hadj, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon.

(Arrêtés des 25 mai, 6, 14 juin, 11, 13, 16, 20, 24, 29, 31 août, 1^{er}, 7, 11, 15, 16, 18 septembre, 1^{er}, 10 octobre, 7 et 8 novembre 1956.)

Sont nommés, après concours, conducteurs de chantier :

1^{er} échelon du 6 novembre 1956 et promu au 2^e échelon du 1^{er} juin 1956 : M. Calatayud François, agent technique conducteur, 5^e échelon ;

1^{er} échelon :

Du 17 janvier 1956 : M. Robles André, agent technique conducteur, 4^e échelon ;

Du 1^{er} juin 1956 : MM. Culty Henri, agent technique de 1^{re} classe, 3^e échelon, Lopez Lucien, agent technique de 1^{re} classe, 1^{er} échelon, Molina Alfred, agent technique conducteur, 3^e échelon, et Navarro Louis, agent technique de 1^{re} classe, 3^e échelon.

(Arrêtés des 16, 27 octobre et 5 novembre 1956.)

Sont nommés :

Ouvriers d'État de 3^e catégorie des I.E.M., 7^e échelon du 1^{er} novembre 1956 : MM. Gonzalès Dominique, Levesque Gabriel et Peude Jean-Marie, ouvriers d'État de 3^e catégorie des I.E.M., stagiaires ;

Ouvrier d'État de 3^e catégorie des I.E.M., stagiaire (après examen professionnel) du 16 mai 1956 : M. Sissou Judah, agent d'exploitation préstagiaire ;

Agents des installations stagiaires, 1^{er} échelon (après concours) :

Du 11 février 1956 : M. Roqua François ;

Du 15 septembre 1956 : M. Lopez Miguel,
 ouvriers temporaires.

(Arrêtés des 6, 18, 26 juillet, 24 et 26 octobre 1956.)

Est nommé, après examen, *agent technique, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1953, promu au 5^e échelon du 11 février 1953 et au 6^e échelon du 11 février 1956 : M. Ferrandis Joseph, ouvrier auxiliaire 3^e groupe de 4^e classe. (Arrêté du 13 juillet 1956.)*

Est nommé, après concours, *agent technique, 1^{er} échelon du 11 septembre 1955 : M. Gallet Pierre, ouvrier temporaire. (Arrêté du 14 novembre 1956.)*

Sont nommés, après concours, *agents techniques stagiaires, 1^{er} échelon :*

Du 16 janvier 1956 : M. Moulay el Hassan Mohamed, postulant ;
 Du 1^{er} octobre 1956 : MM. Cohen Simon, postulant, Rhazi Mohamed, Rumpillon Louis et Tijani Abdelhak, ouvriers temporaires.
 (Arrêtés des 18 avril, 20 octobre et 5 novembre 1956.)

Sont nommés :

Sous-agents publics de 1^{re} catégorie :

9^e échelon du 28 janvier 1955 : M. Echebel Larbi ;
6^e échelon du 28 janvier 1955 et promu au 7^e échelon du 12 décembre 1955 : M. Boujamaoul Madani ;

5^e échelon du 28 janvier 1955 et promu au 6^e échelon du 2 janvier 1956 : M. Ahmed ben Lamari ;

*5^e échelon du 28 janvier 1955 : M. Stitou Mohamed,
 ouvriers journaliers ;*

4^e échelon du 28 janvier 1955 et promu au 5^e échelon du 24 juillet 1956 : M. Haki Lahoussine, ouvrier numéroté ;

3^e échelon du 28 janvier 1955 : M. El Borr Mohamed, ouvrier journalier ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie :

5^e échelon du 28 janvier 1955 et promu au 6^e échelon du 1^{er} juillet 1956 : M. Costo Abdelkader ;

2^e échelon du 28 janvier 1955 et promu au 3^e échelon du 23 février 1955 : M. Kouzaa Mohamed.

ouvriers journaliers ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon du 28 janvier 1955 : M. Mouktabir M'Barek, ouvrier journalier.

(Arrêtés des 2, 8, 9, 19, 26 mai et 12 juin 1956.)

Sont titularisés et reclassés :

Agent technique conducteur, 2^e échelon du 1^{er} février 1956 : M. Sehan Jules, agent technique conducteur stagiaire ;

Ouvriers d'État de 3^e catégorie :

4^e échelon du 11 mars 1956 : M. Tassa Gabriel ;

6^e échelon du 1^{er} septembre 1955 et promu au 5^e échelon du 6 septembre 1955 : M. Dumas Lucien ;

6^e échelon du 1^{er} mai 1956 et promu au 5^e échelon du 11 novembre 1956 : M. Imberteche René ;

7^e échelon du 1^{er} mai 1955 et promu au 6^e échelon du 1^{er} mai 1956 : M. Embark ben Messaoud ;

7^e échelon du 1^{er} mai 1955 et promu au 6^e échelon du 1^{er} mai 1956 : M. Herrada Joseph ;

7^e échelon du 1^{er} septembre 1956 et promu au 6^e échelon du 1^{er} septembre 1956 : M. Cohen Prosper ;

7^e échelon du 1^{er} septembre 1956 et promu au 6^e échelon à la même date : M. Tubœuf Christian,

ouvriers d'État de 3^e catégorie (stagiaires) ;

Agents des installations :

2^e échelon :

Du 7 novembre 1955 : M. Jory Jean, agent des installations stagiaire ;

Du 18 août 1956 : M. Dufour Claude, ouvrier d'État de 3^e catégorie, 5^e échelon, détaché dans le cadre des agents des installations stagiaires (conservera à titre personnel le traitement correspondant à l'indice 171) ;

1^{er} échelon du 29 octobre 1956 : MM. Joly Michel et Lalaoui Seddik, agents des installations stagiaires ;

Agents techniques, 1^{er} échelon :

Du 17 janvier 1956 : M. Alaoui Mhammed ;

Du 19 septembre 1956 : MM. Abdelaziz ben El Maati, Ahmed Taïb, Ahmida ben Jillali, Aroui Mohamed, Azoulay Raphaël, Benaïssa

ben Hachmi, Bouita Lahoucine ben Mohamed, Diouri Ayadi Mohamed, Hassan Hamou Hassan, Lachiri Mohamed, Mustapha ben Ahmed, Omar ben Ali et Yacoub Abdallah, agents techniques stagiaires.

(Arrêtés des 30 mai, 8 juin, 10, 11 juillet, 29 août, 6, 8, 14, 18 septembre, 10, 20 octobre, 8 et 9 novembre 1956.)

Sont reclassés :

Agents des installations :

3^e échelon du 11 octobre 1955 : M. Pélissier François, agent des installations, 2^e échelon ;

2^e échelon du 16 septembre 1954 et promu au 3^e échelon du 16 septembre 1956 : M. Guillemot Georges, agent des installations, 1^{er} échelon ;

Agent technique, 5^e échelon du 1^{er} février 1956 : M. Scarbonchi Jean, agent technique, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon du 28 janvier 1955 et promu au 4^e échelon du 10 juin 1956 : M. Moubtakir M'Barrek, sous-agent public de 3^e catégorie.

(Arrêtés des 16 avril, 18 juillet, 17 septembre et 11 octobre 1956.)

Sont promus *facteurs :*

7^e échelon du 16 octobre 1956 : M. Sissou Moïse, facteur, 6^e échelon ;

2^e échelon du 6 octobre 1956 : M. Kebir ben Abdeslem, facteur, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 31 août 1956.)

Est titularisé et nommé *facteur, 1^{er} échelon du 23 mai 1956 :* M. El Ghyati Ahmed, facteur stagiaire. (Arrêté du 21 juin 1956.)

Est reclassé *facteur, 5^e échelon du 26 décembre 1952 :* M. Makdad Mohamed, facteur, 5^e échelon. (Arrêté du 20 juillet 1956.)

Sont promus :

Ouvriers d'État de 4^e catégorie, 5^e échelon :

Du 16 septembre 1956 : M. Manceau Nadyne ;

Du 6 décembre 1956 : M. Hollman Philippe, ouvriers d'État de 4^e catégorie, 6^e échelon ;

Agent des installations, 4^e échelon du 11 octobre 1956 : M. Fabry Pierre, agent des installations, 3^e échelon.

(Arrêtés des 24, 31 août et 7 novembre 1956.)

Est nommé *chef de centre de la radiodiffusion de 2^e classe (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1956 :* M. Genissieu Maurice, chef de centre de la radiodiffusion de 3^e classe. (Arrêté du 21 juillet 1956.)

Admission à la retraite.

M. Duvernet Henri, inspecteur central-rédacteur de 1^{re} catégorie des douanes, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du sous-secrétariat d'État aux finances (administration des douanes et impôts indirects) du 1^{er} mars 1957. (Arrêté du 28 novembre 1956.)

M. Arthus Eugène, conducteur de chantier, 5^e échelon, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère des P.T.T. du 1^{er} août 1956. (Arrêté du 16 juin 1956.)

M. Ceccaldi Pascal, agent technique, 7^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère des P.T.T. du 1^{er} janvier 1957. (Arrêté du 30 octobre 1956.)

M. Ayyada Miloud, sous-agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon, est admis au bénéfice des allocations spéciales et rayé des cadres du ministère des P.T.T. pour inaptitude physique à compter du 1^{er} septembre 1956. (Arrêté du 17 juillet 1956.)

Concession de pensions, allocations et rentes viagères.

Par décret du 3 octobre 1956 sont révisées conformément aux dispositions du dahir du 7 kaada 1375 (16 juin 1956) les allocations inscrites au grand livre des allocations spéciales énoncées au tableau ci-après :

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITE	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ECHELON	NUMERO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Lamkhaïr Embarck ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53735	5 enfants.	53	1 ^{er} -1-1956.
Rabbouh Mohamed ben Ali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53736	6 enfants.	53	1 ^{er} -1-1956.
Benabdelkadèr Maati ben Thami.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53737	4 enfants.	53	1 ^{er} -1-1956.
Boujmal Mohamed ben Abderrahmane.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	53738	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Boutchakchouin Ali ben Assou.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53739	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Hamou.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53740	5 enfants.	27	1 ^{er} -1-1956.
Fessik Bouali ben Larbi.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53741	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
M'Birik Mohamed ben Brahim.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53742	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Hachem Ahmed ben Slimane	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	53743	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Baghdadi Mustapha ben Fki.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53744	Néant.	23	1 ^{er} -1-1956.
Khllaqi Bouchta ben Hammada.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53745	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Hasbouna Ahmed ben Maati.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53746	Néant.	27	1 ^{er} -1-1956.
Meslem Boulanouaï.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	53747	3 enfants (1 ^{er} au 3 ^e r.)	50	1 ^{er} -1-1956.
Taghi Tahar ben Bachir.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53748	Néant.	31	1 ^{er} -1-1956.
El Kanfoudi Larbi ben Boubekeur.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53749	1 enfant.	29	1 ^{er} -1-1956.
Mamouni Brahim ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53750	5 enfants.	27	1 ^{er} -1-1956.
Farah Mohamedould Bouhas.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53751	3 enfants (1 ^{er} au 3 ^e r.)	29	1 ^{er} -1-1956.
Bouaouda Boujmaa ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53752	Néant.	29	1 ^{er} -1-1956.
Kabous Kaddour ben Daoud	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53753	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Bakka Hamd ou Salah.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53754	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Laroussi Hamadi ben Jeddou	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53755	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Laroua Smaïn ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53756	1 enfant.	23	1 ^{er} -1-1956.
Aliaukra Moha ben Ali.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53757	2 enfants.	28	1 ^{er} -1-1956.
Zaouèr Seddik ben Mohamed.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	53758	5 enfants.	55	1 ^{er} -1-1956.
Chouaïbi Salem ben M'Bark.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53759	2 enfants.	51	1 ^{er} -1-1956.
Beddouri Mohamed ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53760	5 enfants.	53	1 ^{er} -1-1956.
Bourahmaoui Abdellah ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53761	2 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.
M ^{me} Aïcha bent Lahcèn, veuve Lhasèn ben Ahmed ou Mohamed.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	53762	Néant.	48/1/3	1 ^{er} -1-1956.
M. Mayour Mohamed ben Lahcèn.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53763	3 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Tamou bent Mohamed, veuve Nabil Abdeslam ben Abdellakdèr.	Le mari, ex-maitre infirmier de 1 ^{re} classe (santé publique) (indice 135).	53764	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Aznague Fatima bent Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (santé publique) (indice 111).	53765	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M ^{me} Malika bent Hajje (2 orphelins), veuve Lazhar Mohamed ben Bouchaïb.	Le mari, ex-sous-agent public de 1 ^{re} caté- gorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casa- blanca) (indice 122).	53766	2 enfants.	47/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Attik Ahmed ben Abderrah- man.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53767	2 enfants.	31	1 ^{er} -1-1955.
Doughane Ottmane ben Hou- cine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53768	1 enfant.	39	1 ^{er} -1-1955.
Zoubir Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	53769	5 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Harich Ali ben Mokhtar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53770	Néant.	43	1 ^{er} -1-1955.
Zafouni Mohamed ben Hadj Omar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53771	4 enfants.	40	1 ^{er} -1-1955.
Kensoussi Ahmed ben Hamou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53773	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.
Marouane Ahmed ben Lachemi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53774	1 enfant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Sabir Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53775	3 enfants.	31	1 ^{er} -1-1955.
Bali Ahmed ben Madani.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53776	2 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Nouri Abdeslam ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53777	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Soumag Abderrahman ben Houcine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53778	Néant.	35	1 ^{er} -1-1955.
Maghni Salah ben Saddik.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 119).	53779	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Wabhi M'Hamed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53780	2 enfants.	29	1 ^{er} -1-1955.
Amimar M'Hamed ben Moha- med.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e éche- lon (municipaux de Meknès) (indice 120).	53781	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
El M'Laka es Seddik ben Moha- med.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e éche- lon (municipaux de Meknès) (indice 111).	53782	1 enfant.	46	1 ^{er} -1-1955.
Lachguer Mohamed ben M'Ha- med.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Meknès) (indice 107).	53783	1 enfant.	36	1 ^{er} -7-1955.
Khouzaah Bouchaïb ben Moha- med.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e éche- lon (municipaux de Rabat) (indice 125).	53784	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Oubidar Ahmed ben Houssine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e éche- lon (municipaux de Rabat) (indice 116).	53785	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e éche- lon (municipaux de Rabat) (indice 111).	53786	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Bouia Ahmed ben Rahal.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (municipaux de Marrakech) (indice 100).	53787	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ammi Salah ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e éche- lon (municipaux de Fès) (indice 113).	53788	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ouadili Ahmed ben Allal.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (municipaux de Fès) (indice 106).	53789	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Falak Omar ben Abdeslem.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e éche- lon (municipaux de Fès) (indice 107).	53790	Néant.	34	1 ^{er} -1-1955.
Ouheddi Aomar ben Driss.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53791	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Chaïb Fedil ben Mokhtar.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53792	6 enfants.	54	1 ^{er} -1-1956.
Eddos Mohamed ben Bouchta.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53793	2 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.
El Ahmed ben Maati.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53794	Néant.	54	1 ^{er} -1-1956.
Kharbouk Mohamed ben Moha- med.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53795	4 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMERO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Elabassi Salah ben Abbès.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53796	4 enfants.	50	1 ^{er} -I-1956.
Kellati Larbi ben Hadj Laïdi	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	53797	2 enfants.	50	1 ^{er} -I-1956.
Tamesna Mohamed ben Abdesselem.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53798	3 enfants.	22	1 ^{er} -I-1956.
Refaï Mohamed ben Aïssa.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53799	2 enfants.	49	1 ^{er} -I-1956.
Faradji Allaliould Ali.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53800	3 enfants (1 ^{er} au 3 ^e r.)	50	1 ^{er} -I-1956.
Riani Bouchta ben Ali.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	53801	4 enfants.	53	1 ^{er} -I-1956.
Allal Mohamed ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53802	5 enfants.	22	1 ^{er} -I-1956.
Labrag Allal ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (P.T.T.) (indice 122).	53803	1 enfant.	49	1 ^{er} -I-1955.
Seghiri Mohamed ben Hadj Kacem.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (P.T.T.) (indice 113).	53804	4 enfants.	22	1 ^{er} -I-1955.
Mohamed ben Hadj Mohamed.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (administration pénitentiaire) (indice 111).	53805	Néant.	30	1 ^{er} -I-1955.
M ^{mes} Fatma bent Mohamed Zekri (5 orphelins) veuve Mohamed ben Yahya Djedidi.	Le mari, ex-mokhazni de 3 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 106).	53806 A	6 enfants.	40/19/46	1 ^{er} -I-1955.
Menana bent Mohamed Dahdouh (1 orphelin), veuve Mohamed ben Yahya Djedidi.	Le mari, ex-mokhazni de 3 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 106).	53806 B	1 enfant.	40/5/46	1 ^{er} -I-1955.
M. Harchi el Maati ben Mokrier.	Ex-infirmier-vétérinaire de 3 ^e classe (agriculture) (indice 112).	53807	Néant.	13	1 ^{er} -I-1955.
M ^{mes} Fatima bent Ali Laraj (4 orphelins), veuve Jakane Mohamed ben Abderrahman.	Le mari, ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (agriculture) (indice 125).	53808	4 enfants.	50/50	1 ^{er} -I-1955.
Khaoua Keltouma ben Mohamed, veuve Houbai Ghaouti ben Abdelkadèr.	Le mari, ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (production industrielle et mines) (indice 125).	53809	Néant.	50/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -I-1955.
MM. Abdeslem ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	53810	Néant.	50	1 ^{er} -I-1955.
Moumtir Moulay M'Bark.	Ex-cavalier de 5 ^e classe (eaux et forêts) (indice 109).	53811	2 enfants.	39	1 ^{er} -I-1955.
M ^{mes} Zohra bent Saïd, veuve Annaoui Farès ben Bihi.	Ex-chaouch de 1 ^{re} classe (finances, ordonnancement) (indice 120).	53812	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -I-1955.
Moumna bent Zaouïa (3 orphelins), veuve Djillali ben Bouchaïb.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé publique) (indice 140).	53813	4 enfants.	50/50	1 ^{er} -I-1955.
Caïdat bent Hachemi el Abadia (2 orphelins), veuve Mohamed ben Ali el Bernoussi.	Ex-gardien de la paix, 4 ^e échelon (sécurité publique) (indice 144).	53814	2 enfants.	20/50	1 ^{er} -I-1955.
Tamou bent Saïd Doukkali, veuve Tayeb ben Mohamed, dit « Taïbi ».	Le mari, ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	53815	Néant.	39/1/3	1 ^{er} -I-1955.
MM. Bahi Larbi ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (intérieur) (indice 107).	53816	3 enfants.	35	1 ^{er} -I-1955.
Bouزيد Ahmed ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (affaires chérifiennes) (indice 112).	53817	Néant.	50	1 ^{er} -I-1955.
Ajerrar Bihi ben Abdallah.	Ex-cavalier de 3 ^e classe (eaux et forêts) (indice 115).	53818	3 enfants.	43	1 ^{er} -I-1955.
Mohamed ben Haj Jilali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53819	3 enfants.	57	1 ^{er} -I-1956.
M ^{mes} Zohra bent Mohamed, veuve Larbi ben Bouhadioui.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	53820	Néant.	49/1/3	1 ^{er} -I-1956.
Rabha bent Moulay Driss, veuve Larbi ben Baïz.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53821	Néant.	43/1/3	1 ^{er} -I-1956.
MM. Mghari Moulay Idriss ben Abdeslam.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	53822	9 enfants.	50	1 ^{er} -I-1956.
Atef Abderrahman ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53823	2 enfants.	57	1 ^{er} -I-1956.
Tagueniti Abdallah ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53824	3 enfants.	22	1 ^{er} -I-1956.
Ajakal Lahoussine ben Ali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53825	5 enfants.	50	1 ^{er} -I-1956.
Haïmouda el Arbi ben Abdelkadèr.	Ex-chaouch de 1 ^{re} classe (instruction publique) (indice 120).	53826	6 enfants.	54	1 ^{er} -I-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M ^{mes} Tezza bent Daoud.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (instruction publique) (indice 109).	53827	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent El Haj, veuve Mahdad Lehbib ben Abderrahmane.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	53828	Néant.	34/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Touhami (5 orphelins), veuve Benosmane Moulay Omar.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	53829	5 enfants.	46/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Najem ben Mohamed Rahmani	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	53830	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Allaoui Mokhtar ben Hachmi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 3 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	53831	3 enfants.	30	1 ^{er} -1-1955.
Lahcèn ben Brahim Soussi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	53832	Néant.	35	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben El Kbir.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	53833	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Daoudi Mohamed ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	53834	1 enfant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Dhibèt Mohamed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 111).	53835	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Meriouèt Ahmed ben Driss.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 111).	53836	2 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Errahbi Ahmed ben Tafeb.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 120).	53837	5 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Fatima bent Lahcèn (3 orphelins), veuve Bartiza Mohamed ben Thami.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 107).	53838	3 enfants.	27/50	1 ^{er} -1-1955.
Gada bent Abbès (2 orphelins), veuve Ighzi Aomar ben Brahim.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 107).	53839	2 enfants.	37/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Laayani Omar ben Allal.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 116).	53840	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 111).	53841	Néant.	47	1 ^{er} -1-1955.
Bouchibti Mohamed ben Housine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 107).	53842	3 enfants.	33	1 ^{er} -1-1955.
Bital Ali ben Bella.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 118).	53843	4 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Aadnane Ahmed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 120).	53844	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mourrid Amar ben Allal.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53845	1 enfant.	37	1 ^{er} -1-1955.
Bouchenni Embarek ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53846	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.
Ghadys Mohamed ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53847	2 enfants.	37	1 ^{er} -1-1955.
Makhlouk Ahmed ben El Hachemi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53848	2 enfants.	34	1 ^{er} -1-1955.
Boukfa Ahmed ben Tounssi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 105).	53849	1 enfant.	29	1 ^{er} -1-1955.
Maakoul Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53850	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Sakhi Lahcèn ben Bellal.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53851	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Assabèr Allal ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 122).	53852	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Boride Abdeslam ben Messaoud.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53853	Néant.	29	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Mazinou Mohamed ben Douh.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 118).	53854	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Berra Mohamed ben Kaddour.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53855	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Dari Mohamed ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53856	2 enfants.	34	1 ^{er} -1-1955.
Toughza Lhoussine ben Bouazza.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53857	5 enfants.	44	1 ^{er} -1-1955.
Jakir Fatah ben Haddaoui.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53858	Néant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Assoul Abdeslam ben Abdellah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53859	1 enfant.	41	1 ^{er} -1-1955.
Boufala Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53860	1 enfant.	32	1 ^{er} -1-1955.
Redouano Houcine ben Yazid.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53861	Néant.	31	1 ^{er} -1-1955.
Ouaziz Abdellaziz ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	53862	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Tamou bent Kaddour (6 orphelins), veuve Nakhli Mohamed ben M'Hamed.	Le mari, ex-chef gardien de 3 ^e classe (douanes) (indice 134).	53863	6 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Omar ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (service topographique) (indice 120).	53864	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Sahib Mohamed ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (santé publique) (indice 113).	53865	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Rkab Aïssa ben Abdeslem.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53866	Néant.	21	1 ^{er} -1-1956.
Khechman Mohamed ben Ali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53867	4 enfants.	26	1 ^{er} -1-1956.
Akouad Mohamed ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53868	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Saghir Mohamed ben Bouchaïb.	Ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53869	3 enfants.	43	1 ^{er} -1-1956.
Teïmi Ziyad ben Salem.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53870	2 enfants.	29	1 ^{er} -1-1956.
Yaakoubi Ahmed ben Brahim.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53871	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Abouam el Arbi ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 140).	53872	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahcèn ben Saïd.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	53873	1 enfant.	45	1 ^{er} -1-1955.
Maftah Mimoun ou Aomar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	53874	1 enfant.	49	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Zahra bent Benkacem (5 orphelins), veuve Gallas Hajji ben Jilali.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 121).	53875	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Nawas Larbi ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53876	2 enfants.	38	1 ^{er} -1-1955.
Chaïboube Mustapha ben Fadal.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53877	1 enfant.	43	1 ^{er} -1-1955.
Hami Abderrahman ben Salah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53878	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Mohtadi Bouih ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53879	Néant.	33	1 ^{er} -1-1955.
Harbal Abbas ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	53880	3 enfants.	38	1 ^{er} -1-1955.
Babakaddour Abdelkadèr ben Abdesselam.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 111).	53881	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. El Qandoussi Hammadi ben Bouchta.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 121).	53882	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hamida Ahmed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 105).	53883	2 enfants.	31	1 ^{er} -1-1955.
Sayad Lahoussine ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 125).	53884	Néant.	45	1 ^{er} -1-1955.
Kriouch Benaïssa ben Madani.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	53885	Néant.	39	1 ^{er} -1-1955.
Bensaïd Chad ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 109).	53886	2 enfants.	44	1 ^{er} -1-1955.
Yassine Lahsèn ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	53887	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Aboumerrouane Moulay Ismaïl.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 135).	53888	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Outmezguine Hanina, veuve Maltarim Jacob.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Mogador) (indice 122).	53889	Néant.	42/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Saadia bent Mokrane, veuve Madani ben Yemou.	Le mari, ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53890	Néant.	37/1/3	1 ^{er} -1-1956.
M. Ihane Hamadi ben Bouzekri.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53891	2 enfants.	57	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} M'Barka bent Mohamed, veuve Bendaoud Larbi ben Mohamed.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 125).	53892 A	1 enfant.	50/1/6	1 ^{er} -1-1955.
Khenata bent El Hadj, veuve Bendaoud Larbi ben Mohamed.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 125).	53892 B	Néant.	50/1/6	1 ^{er} -1-1955.
Guemra bent Chaffai, veuve Johara Ahmed ben Mohamed (1 orphelin).	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53893	2 enfants.	38/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Saoud Hammadi ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53894	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Bouilier Boujemaa ben El Hadj.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53895	2 enfants.	32	1 ^{er} -1-1955.
Goudimat Boujemaa ben Salem.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	53896	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Ibrahymi Hamadi ben Moulay.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53897	Néant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Kharouba Brahim ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53898	Néant.	33	1 ^{er} -1-1955.
Khallouki Kebir ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 3 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 111).	53899	Néant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Bgar el Houssine ben M'Bark.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 119).	53900	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Aouina Brahim ben Maati.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	53901	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Bahou Brahim ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53902	Néant.	35	1 ^{er} -1-1955.
Koujane Lahcèn ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	53903	4 enfants.	36	1 ^{er} -1-1955.
Lafhal Larbi ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53904	4 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Fahmy Bouchaïb ben Ameer.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	53905	1 enfant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben El Maati.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 109).	53906	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Ahmed ben Ali Derkaoui.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 107).	53907	3 enfants.	41	1 ^{er} -1-1955.
Guilouni Belal ben M'Barek.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 140).	53908	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955
Marzouk Abdallah ben Taïbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 113).	53909	5 enfants.	34	1 ^{er} -1-1955.
Aïssa ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 113).	53910	Néant.	35	1 ^{er} -1-1955.
Moussa ben Abbou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 109).	53911	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Achheb Abbès ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 107).	53912	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Hilali Lahsèn ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 109).	53913	4 enfants.	49	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Rkia bent Lahcèn Ouzdinou, veuve Arfaoui Saïd ben Lekbir.	Le mari, ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (affaires chérifiennes) (indice 112).	53915	Néant.	47/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Haj Larbi, veuve Maatallah Allal ben Mohamed.	Le mari, ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (affaires chérifiennes) (indice 112).	53917	1 enfant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Mahjoub (4 orphelins), veuve Sabar Ahmed ben Mohamed.	Le mari, ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	53918	4 enfants.	33/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Bellakortane Belaïd ben Brik.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53919	4 enfants.	26	1 ^{er} -1-1956.
Bousetta Mohamed ben Abdallah.	Ex-chef de mahzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53920	5 enfants.	21	1 ^{er} -1-1956.
Rida Abdesslem ben Hajaj.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53921	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
M ^{me} Bilalfriha (4 orphelins), veuve Serfaty David.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	53922	4 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Belachemi Haj ben Bousselham.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	53924	3 enfants.	44	1 ^{er} -1-1955.
Hamadi ben Abdeslem.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (finances, impôts) (indice 125).	53925	Néant.	56	1 ^{er} -1-1955
Hlioua Rahal ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (santé publique) (indice 107).	53926	6 enfants.	40	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Jemaa bent Abid (1 orphelin), veuve Abderrahman ben Allal.	Le mari, ex-infirmier de 2 ^e classe (santé) (indice 115).	53927 B	Néant.	45/15/32	1 ^{er} -1-1955.
Yamina bent Ahmed, veuve Abderrahman ben Allal.	Le mari, ex-infirmier de 2 ^e classe (santé) (indice 115).	53927 A	Néant.	45/1/6	1 ^{er} -1-1956.
MM. Magour M'Barek ben Hamou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	53928	4 enfants.	45/1/6	1 ^{er} -1-1956.
Lakhlifi Moulay Driss.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	53929	2 enfants.	49	1 ^{er} -1-1955.
Madkour Mohamed ben Chergui, dit « Mohamed ben Cheikh ».	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	53930	1 enfant.	49	1 ^{er} -1-1955.
Zahid Mohamed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 119).	53931	3 enfants.	36	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed Ziadi.	Ex-infirmier de 1 ^{re} classe (santé publique) (indice 120).	53932	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Yamna bent Mohamed (2 orphelins), veuve Chahour Abbès ben Mohamed.	Le mari, ex-maitre-infirmier de 1 ^{re} classe (santé publique) (indice 135).	53933	2 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatna bent Ahmed, veuve Mohamed ben Ahmed el Abdi.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53934	1 enfant.	30/1/3	1 ^{er} -1-1955
MM. Chibani Abderrahman ben Ahmed.	Ex-cavalier de 4 ^e classe (eaux et forêts) (indice 112).	53935	6 enfants.	37	1 ^{er} -1-1955.
Taleb Lahcèn ben Messaoud.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (service topographique) (indice 125).	53936	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Saneghali Blal ben Faradji.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	53937	Néant.	47	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Barka bent Rhanem (1 orphelin), veuve Faqai Salah ben Bellal.	Le mari, ex-chef chaouch de 2 ^e classe (instruction publique) (indice 122).	53938	1 enfant.	44/50	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M ^{mes} Requia bent Mohamed Serghini, veuve Ahmed ben Brahim.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (intérieur) (indice 107).	53939	Néant.	48/1/3	1 ^{er} -1-1955
Henia bent Hassen Boubker, veuve Larbi ben Kaddou Ali.	Le mari, ex-gardien de la paix, 4 ^e échelon (sécurité publique) (indice 144).	53940	Néant.	24/1/3	1 ^{er} -1-1955
M. Nezhaoui Mohamed ben Bouchaïb.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Settat) (indice 113).	53941	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Aïcha bent Mohamed, veuve Hamouad ben Ahmed.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Settat) (indice 107).	53942	Néant.	40/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Sellam M'Bark ben Messaoud.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 111).	53943	2 enfants.	25	1 ^{er} -1-1955.
Ouennas M'Barek ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 116).	53944	1 enfant.	37	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Fatima bent El Hadj Allal.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Salé) (indice 116).	53945	Néant.	45	1 ^{er} -1-1955.
MM. Benazzi Ali ben Hammou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 109).	53946	1 enfant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Immel Mohamed ben Lahoussine Attilah.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (municipaux d'Agadir) (indice 125).	53947	5 enfants.	46	1 ^{er} -1-1955.
Baalah Ahmed ben Hanafi.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Port-Lyautey) (indice 140).	53948	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Hassana bent Hammadi (2 orphelins), veuve Houbaïchi Mohamed ben Bouih.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 116).	53949	2 enfants.	36/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Jebar M'Barek ben Lahoucine.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53950	1 enfant.	31	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 105).	53951	Néant.	31	1 ^{er} -1-1955.
Arfal Ahmed ben Kacem.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	53953	1 enfant.	35	1 ^{er} -1-1955.
Saadoun Brahim ben Saïd.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	53955	Néant.	34	1 ^{er} -1-1955.
El Gass Mohamed ben Abdelkader.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 118).	53956	1 enfant.	48	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Fatma bent Abbas Elhouaria, veuve Khal Mahjoub ben Abou.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53957	Néant.	32/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Khanfour Kaddour ben Saïd.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 120).	53958	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Idrissi Mrhari Hachem ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 140).	53959	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Neaman Brahim ben Abderrahman.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 116).	53960	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Rkia bent Kabbour (4 orphelins), veuve Yazigi Allal ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 113).	53961	4 enfants.	17/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Mohamed, veuve Moktar ben Abdallah.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (P.T.T.) (indice 116).	53962	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Rkia bent Mohamed (2 orphelins), veuve Chakouri Mohamed ben Saïd.	Le mari, ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (finances, enregistrement) (indice 125).	53963 A	2 enfants.	55/17/48	1 ^{er} -1-1955.
Orpheline Zohra, sous la tutelle dative de Bouchaïb ben El Maati el Doukkali, ayant cause de Chakouri Mohamed ben Saïd.	Le père, ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (finances, enregistrement) (indice 125).	53963 B	Néant.	55/7/48	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Fatima bent Mohamed Berrada, veuve Ahmed ben Mohamed el Fassi.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 103).	53449	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
M. Driouach Mohamed.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (conservation foncière) (indice 125).	53964	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Senia bent Boukredia, veuve Mesbah Abdelkader ould Mohamed.	Le mari, ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (justice) (indice 125).	53965	Néant.	50/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITE	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ECHELON	NUMERO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFECT
MM. Ahmed ou Hamou.	Ex-chef chaouch de 2 ^e classe (justice) (indice 122).	53966	Néant.	27	1 ^{er} -1-1955.
Louline Salah ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	53967	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Benandriz Mohamed ben Ahmed.	Ex-cavalier de 6 ^e classe (eaux et forêts) (indice 106).	53968	1 enfant.	16	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Zohra bent Mohamed (1 orphelin), veuve Mohamed ben Ahmed.	Le mari, ex-cavalier de 3 ^e classe (eaux et forêts) (indice 115).	53969	Néant.	44/50 44/1/3	1 ^{er} -1-1955. 1 ^{er} -1-1956.
Fatma bent Ahmed, veuve Mohamed ben Mohamed Mesfioui.	Le mari, ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	53970	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Hamraoui Abdesslam ben Mekki.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 125).	53971	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamoumen Saïd ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Settât) (indice 120).	53972	1 enfant.	55	1 ^{er} -1-1955.
Boutkachcha Bacha ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Mogador) (indice 120).	53973	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Zahra bent Larbi (1 orphelin); veuve ben Achir ben Salem.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	53974	1 enfant.	37/50	1 ^{er} -1-1955.
Zhour bent Omar, veuve Baghli Thami ben Mohamed.	Ex-inspecteur principal, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indice 175).	53976 A	Néant.	48/1/32	1 ^{er} -1-1955.
Zhour bent Abderrahmane (3 orphelins), veuve Baghli Thami ben Mohamed.	Le mari, ex-inspecteur principal, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indice 175).	53976 B	4 enfants.	48/15/32	1 ^{er} -1-1955.
Mahjouba bent Youssef (1 orphelin), veuve Bouchaïb ben Ahmed Liacout.	Le mari, ex-gardien de la paix, 6 ^e échelon (sécurité publique) (indice 152).	53977	Néant.	26/50	1 ^{er} -1-1955.
Sefia bent Mohamed (1 orphelin), veuve Ali de Moh.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53980	2 enfants.	53/9/32	1 ^{er} -1-1956.
MM. Aghbal Bouazza ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53981	Néant.	56	1 ^{er} -1-1956.
Boukhaddaoui Khella ou Bouzekri.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53982	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Messaouda bent Kaddour, veuve Abdelkadèr ben Djillali.	Le mari, ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53983	Néant.	39/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1956.
Lalla Aïcha bent Larbi, veuve Ben Naceur ben Lhassèn.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	53984	Néant.	48/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Fatima bent Hamida, veuve Brahim ben Hadj Larbi.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53985	Néant.	41/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Yamena bent Lyazid, veuve El Ouafi Djaffar ben Rahal.	Le mari, ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53986	Néant.	52/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Taous bent Ali, veuve Amar ben Ichou.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	53987	Néant.	43/1/3	1 ^{er} -1-1956.
MM. Falouki Mohamed ben Abbès.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53988	9 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Bahdi Mehdi ben Hamadi.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53989	Néant.	53	1 ^{er} -1-1956.
M ^{me} Fatma bent Embarek (2 orphelins), veuve El Ayachi ben El Hachemi.	Le mari, ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53990	3 enfants.	24/50	1 ^{er} -1-1956.
MM. Lmek Mohamed ben Smaïl.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	53991	7 enfants.	31	1 ^{er} -1-1956.
Boulbaroud M'Hamed ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	53992	1 enfant.	25	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Aïcha bent Mohamed el Attigui, veuve Hamdaoui Moulay el Mekki.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	53993 A	Néant.	48/1/32	1 ^{er} -1-1955.
Fatna bent Mohamed (4 orphelins), veuve Hamdaoui Moulay el Mekki.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	53993 B	4 enfants.	48/15/32	1 ^{er} -1-1955.
Fatima bent Ahmed Salem (4 orphelins), veuve Larbaoui Mohamed ben Boujemâa.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux d'Agadir) (indice 109).	53994	4 enfants.	43/50	1 ^{er} -1-1955.
Kenza bent Ahmed (2 orphelins), veuve Mohamed ben Maati el Meskini.	Le mari, ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (municipaux de Rabat) (indice 106).	53995	2 enfants.	53/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatima bent Mohamed, veuve Diallo Mamadou.	Le mari, ex-maître-infirmier de 2 ^e classe (santé publique) (indice 130).	53996	Néant.	34/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1955.
Kaddouj bent Hamou, veuve Lahcèn Naciri.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	53997	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITE	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Fatah ben Faradji el Ouadlaoui.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (instruction publique) (indice 125).	53998	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Boukbraoui Moulay Aomar ben Abderrahman.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 7 ^e échelon (instruction publique) (indice 130).	53999	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bentahar Radad ben Hadj Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	54000	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Barigou Lahcèn ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54001	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Hour Tahar ben Houmane.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54002	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Belmaachi Abderrahmane ben Thami.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	54003	2 enfants.	41	1 ^{er} -1-1955.
Bordo Ahmed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54004	1 enfant.	36	1 ^{er} -1-1955.
Amgoun Abdeslam ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	54005	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Baggar Kaddour ben Saïd.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54006	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Zeidane el Arbi ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 140).	54007	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Labzar Brick ben El Hadj Abdelah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (travaux publics) (indice 105).	54008	Néant.	31	1 ^{er} -1-1955.
M'Zouali Ali ben Hammou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54009	3 enfants.	38	1 ^{er} -1-1955.
Znaïdi Ahmed ben Azzouz.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	54010	5 enfants.	40	1 ^{er} -1-1955.
Msarni Ahmed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54011	Néant.	34	1 ^{er} -1-1955.
Brahim ben Mahjoub.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	54012	Néant.	46	1 ^{er} -1-1955.
Hamdoun ben M'Barek.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	54013	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Damia bent El Hafiane (3 orphelins, veuve El Rhomach el Hanafi ben Ahmed.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54014	2 enfants.	32/50 32/5/24	1 ^{er} -1-1955. 1 ^{er} -4-1956.
Meryemme bent Abderrahmane (2 orphelins), veuve Baddi Hamou ben Rahou.	Le mari, ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54015	2 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1956.
Hadda bent Mohamed, veuve Lahbib bel Mokhtar el Fetouaki.	Le mari, ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	54016 A	Néant.	47/1/16	1 ^{er} -1-1956.
Orphelin Abderrahmane sous la tutelle dative de Naji Aomar ben Lachemi, ayant cause de Lahbib bel Mokhtar el Fetouaki.	Le père, ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	54016 B	2 enfants.	47/7/16	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Khedija bent Lahssèn, veuve Mohamed ben Jilali Serghini.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	54017	Néant.	48/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Fattouma bent El Hadj Mustapha (1 orphelin), veuve Allal ben Hassan Souiri.	Le mari, ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	54018	2 enfants.	50/50 50/1/3	1 ^{er} -1-1956. 1 ^{er} -5-1956.
Zohra bent Taïbi (2 orphelins), veuve Mohamed ben Abbès Schli.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	54019	3 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1956.
Zahara bent Dahan Naciri, veuve Ali ou Saïd.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	54020	Néant.	58/1/3	1 ^{er} -1-1956.
MM. El Larbi ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	54021	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Liman Lahoucine ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	54022	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ben Arkous Mohamed ben Saïd.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	54023	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hatman ben Zitoun.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (enregistrement et timbre) (indice 125).	53557	Néant.	59	1 ^{er} -1-1956.
Fakir el Hachmi ben Kassem.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	54024	1 enfant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Zakraoui Mohamed ben Abdal-ah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	54025	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Rouagi Rhalem ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54026	2 enfants.	32	1 ^{er} -1-1955.
Hassan ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54027	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M ^{mes} Zohra bent Mohamed (1 orphelin), veuve Boumeftah Boujemâa ben Larbi.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 118).	54028	1 enfant.	50/50 50/1/3	1 ^{er} -1-1955. 1 ^{er} -9-1955.
Keltoum bent Lahoucine.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 3 ^e échelon (santé publique) (indice 111)	54030	Néant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Makloub Abdesselem ben Jillali.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé publique) (indice 140)	54031	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Khadija bent El Himer, veuve Mohamed ben Hadj Mohamed Lasri.	Le mari, ex-inspecteur de 2 ^e classe, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	54032	Néant.	59/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Halima bent Mohamed (2 orphelins), veuve Sedratj Lahcèn ben M'Barek.	Le mari, ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (commerce et marine marchande) (indice 140).	54033	3 enfants.	48/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Kirech Mimoun.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54034	Néant.	52	1 ^{er} -1-1956.
Mammeri Mebrouk ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54035	2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e r.).	53 A.C. 33	1 ^{er} -1-1956.
Zaouïa Kaddour ben Benaïssa.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54036	1 enfant.	52	1 ^{er} -1-1956.
Douhab Mohamed ben Driss.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	54037	2 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.
M ^{me} Henia bent Mohamed, veuve Bouziane ben Mohamed.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54038	Néant.	36/1/3	1 ^{er} -1-1956.
M. Boulahcèn Abdallah ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54039	7 enfants.	22	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Zineb Belghiti el Alaoui (1 orphelin), veuve Sabbahi Lahbib ben Ahmed.	Le mari, ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 130).	54040	1 enfant.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Khadija bent El Hachemi (2 orphelins), veuve Mesfioui Ahmed ben Mohamed.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Port-Lyautey) (indice 116).	54041 A	2 enfants.	45/13/40	1 ^{er} -1-1955.
Orphelin Mohamed, sous la tutelle dative de Saadia bent Mohamed, ayant cause de Mesfioui Ahmed ben Mohamed.	Le père, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Port-Lyautey) (indice 116).	54041 B	1 enfant.	45/7/40	1 ^{er} -1-1955.
MM. Boussedra Allal ben Kaddour.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 118).	54042	3 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Drahmi Abdelkadèr.	Ex-chef chaouch de 2 ^e classe (justice) (indice 122).	54043	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Fattoma bent Mohamed Doukali (2 orphelins), veuve Rahoui Abdallah ben Benaïssa.	Le mari, ex-chef chaouch de 2 ^e classe (conservation foncière) (indice 122).	54045	3 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatima bent Madani (3 orphelins), veuve Moktar ben Mohamed.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (eaux et forêts) (indice 116).	54046	4 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Orpheline Milouda, sous la tutelle dative d'Arbia bent Mohamed Rahmaïna, ayant cause d'Embarek bel Haj, dit « Ben Jebir ».	Le père, ex-chaouch de 2 ^e classe (eaux et forêts) (indice 118).	54047 A	1 enfant.	49/7/16	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Zahra bent Ahmed Chaouïa el Farjia, veuve Embark bel Haj, dit « Ben Jebir ».	Le mari, ex-chaouch de 2 ^e classe (eaux et forêts) (indice 118).	54047 B	Néant.	49/1/16	1 ^{er} -1-1955.
Ghannou bent Hamani (4 orphelins), veuve Douhaoui Mohamed ben Madani.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (eaux et forêts) (indice 105).	54048	4 enfants.	33/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Abdallah Rifi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (instruction publique) (indice 125).	54049	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Zahra bent Ahmed (2 orphelins), veuve M'Bark ben Salem.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (santé publique) (indice 105).	54051	3 enfants (3 ^e au 5 ^e rang).	30/50	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent Helal el Gharbi, dite « Bent Moulay Ali ».	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (instruction publique) (indice 125).	54052	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M. Bousmara Jilali ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	54053	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Hama bent M'Hamed (2 orphelins), veuve M'Hamed ben Benaïssa.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54054 B	Néant.	23/15/32	1 ^{er} -1-1956.
Yamna bent Lahcèn, veuve M'Hamed ben Benaïssa.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54054 A	Néant.	23/1/32	1 ^{er} -1-1956.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M ^{mes} Saadia bent Bouazza, veuve Chelali Tayeb ben Amrane.	Le mari, ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	54055	Néant.	36/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1956.
Zahra bent Chaouïa Herizi (4 orphelins), veuve Laghriab Larbi ben Mekki.	Le mari, ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54056	4 enfants.	30/50	1 ^{er} -1-1956.
Khadra bent El Mostefa, veuve Laredj ould Kaddour.	Le mari, ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54057	Néant.	50/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1956.
MM. Chiheb Mohammadine ben El Bachir.	Ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54058	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Barra M'Barek ben Larbi.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54059	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Chouaïb M'Barek ben M'Hammed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54060	5 enfants.	26	1 ^{er} -1-1956.
Habouch Mohamed ben Abdellali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54061	5 enfants.	21	1 ^{er} -1-1956.
Kaïss M'Hammed ben Ali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54062	5 enfants.	27	1 ^{er} -1-1956.
Doumar Mohamed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	54063	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moubarik Fatmi ben Abdelkader.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 140).	54064	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ragbaoui Ahmed ben Hammou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54065	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.
Chakir Lahcèn ben Laboucine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54066	2 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Rabah Ahmed ben Jilali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	54067	Néant.	39	1 ^{er} -1-1955.
Hamdane Mohamed ben Salem.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54068	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abderrahman ben Houcine.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	54069	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Khallouki Brahim ben Abdelkader.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54070	Néant.	34	1 ^{er} -1-1955.
Atouf Abdellah ben M'Barek.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	54071	Néant.	48	1 ^{er} -1-1955.
Eddino Saïd ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	54072	2 enfants.	38	1 ^{er} -1-1955.
Mazil Mohamed ben El Mahfoud.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	54073	2 enfants.	43	1 ^{er} -1-1955.
Fajwa Mohamed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	54074	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abderrahman ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54075	Néant.	33	1 ^{er} -1-1955.
Nkaïra M'Barek ben Otmene.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	54076	1 enfant.	35	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Reikia bent Jilali el Menebhi, veuve Djilali ould Rhiati ben Abdelkader.	Le mari, ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	54077	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Srati Abdallah ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	54078	2 enfants	43	1 ^{er} -1-1955.
Bourhim Abderrahmane ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	54079	Néant.	34	1 ^{er} -1-1955.
Bachahammou Mahjoub ben Jilali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	54080	2 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Kharbouche Lahsèn ben Omar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 105).	54081	1 enfant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Hamra Ahmed ben Kaddour.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 107).	54082	Néant.	33	1 ^{er} -1-1955.
Kefsi Ahmed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 111).	54083	Néant.	57 A.C. 33	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Mina bent Jilali, veuve Faïda Mohamed ben Ali.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	54084	Néant.	40/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Farjouj Hamou ben Abdelmalek.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	54085	Néant.	39	1 ^{er} -1-1955.
Mounif Mohamed ben Omar.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 125).	54086	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Farhane el Kadir ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 122).	54087	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M. Yarmouk Abdallah ben Lahssèn.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 109).	54088	2 enfants.	40	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Khebir bent Mahjoub, veuve Brahim ben Bouchaïb.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Mazagan) (indice 113).	54089	Néant.	46/1/3	1 ^{er} -1-1955.
M. Seker Abdeslem ben Haj Mohamed.	Ex-chaouch de 2 ^e classe (municipaux d'Agadir) (indice 107).	54090	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Aïcha bent Madani, veuve Ali ben Hadj Hachemi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 113).	54091	Néant.	46/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. El Mostadi el Maati ben El Arbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 125).	54092	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Bekkaoui Kouidèr ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 125).	54093	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hilali Ahmed ben Bouchaïb.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	54094	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Shaït Ahmed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 140).	54095	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bachir Moulay es Seddik.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (P.T.T.) (indice 122).	54096	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Bouch Abdelkadèr ben Hachmi.	Ex-cavalièr de 1 ^{re} classe (finances, impôts ruraux) (indice 120).	54097	4 enfants.	57	1 ^{er} -1-1955.
Drissi Moulay Driss.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (finances, impôts urbains) (indice 125).	54098	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M'Rani ben Abdallah.	Ex-chaouch de 1 ^{re} classe (intérieur) (indice 120).	54100	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Benallou Jilali ben Ali.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (enregistrement et timbre) (indice 125).	54101	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Kadda bent Mohamed Chaoui, veuve Bougrine Lahcèn ben Jilali.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (service topographique) (indice 118).	54102	Néant.	44/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent Hoummad, veuve Sliman ben Ali.	Le mari, ex-gardien de 2 ^e classe (administration pénitentiaire) (indice 109).	54103	Néant.	35/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Mohamed ben Abdesselem.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54104	3 enfants.	30	1 ^{er} -1-1956.
Ou Achi Mohamed ben Driss.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	54105	5 enfants.	53	1 ^{er} -1-1956.
Ansetti Abdallah ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54107	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Akouaou Jamaa ben Bihi.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54108	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Benrhali Bouselham ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54109	Néant.	53	1 ^{er} -1-1956.
Toudi Lahoucine ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54110	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Jemoun Mohammadine ben Lahcèn.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54111	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Miloudi Miloud ben Amar.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54112	3 enfants.	27	1 ^{er} -2-1956.
M ^{mes} Hadda bent Hadj Lebdaoui, veuve Khalifa ben Jilali.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54113 A	Néant.	49/1/6	1 ^{er} -1-1956.
Jmia bent Ahmed, veuve Khalifa ben Jilali.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54113 B	Néant.	49/1/6	1 ^{er} -1-1956.
MM. Aneflous Mohamed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	54114	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
El Messaoudi Mahfoud ben Bouchaïb.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 120).	54115	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Fajri Faradji ben M'Bark.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	54116	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
Raïs Jilali ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 125).	54117	3 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Khalil Abdellah ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 130).	54118	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Sbabou Mohamed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	54119	Néant.	32	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ECHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Magsam Ahmed ben Azzouz.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	54120	Néant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Amri Abdelkadèr ben Bouchaïb.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 111).	54122	4 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Aboulouard Abdallah ben Hamou.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 118).	54123	2 enfants.	49	1 ^{er} -1-1955.
Baggar Bouchaïb ben Moussa.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 120).	54124	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Azlaf Ahmed ben Abderrahmane.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 116).	54125	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Ladham el Houssine ben Allal.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	54126	3 enfants.	39	1 ^{er} -1-1955.
Maftah Ahmed ben Abdelkadèr.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	54127	1 enfant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Mizhar Bouchaïb ben Beda.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 118).	54128	Néant.	46	1 ^{er} -1-1955.
Boukert Omar ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 109).	54129	2 enfants.	39	1 ^{er} -1-1955.
Talha Mohamed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 113).	54130	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Rkia bent Mohamed, veuve Guelguiz Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 120).	54131	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Saadia bent Messaoud (2 orphelins), veuve Essouli Tahar ben Lahoucine.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 118).	54132	2 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
El Kebira bent Ahmed, veuve Fatah ben Salah.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 111).	54133	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Tabiaï Mahjoub ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 118).	54134	5 enfants.	43	1 ^{er} -1-1955.
Naloul Ahmed ben Larbi, dit « Melloul ».	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 109).	54135	Néant.	45	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Mina bent Mohamed (3 orphelins), veuve Louzdi Mohamed ben Lahoucine.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Marrakech) (indice 107).	54136	3 enfants.	33/50	1 ^{er} -1-1955.

Par décret du 5 jourmada II 1376 (7 janvier 1957) sont concédées et inscrites au grand livre des allocations spéciales chérifiennes les allocations énoncées au tableau ci-après :

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ECHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
M ^{me} Lalla Fatma bent Moulay M'Hamed (3 orphelins), veuve Chrifi Alaoui Omar ben Mohamed.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Fès) (indice 113).	54667	3 enfants.	50/50	1 ^{er} -4-1955.
MM. El Ghnimi el Hadj Driss.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 122).	54668	3 enfants.	50	1 ^{er} -6-1956.
Dbel Abdelkadèr ben Maati.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 122).	54669	3 enfants.	50	1 ^{er} -10-1956.
El Graoui Driss ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Meknès) (indice 120).	54670	1 enfant.	50	1 ^{er} -6-1956.
Irkha Brik ben Lahsèn.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 111).	54671	1 enfant.	50	1 ^{er} -7-1956.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. El Kalaf Mohamed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 116).	54672	Néant.	51	1 ^{er} -6-1956.
Hajaji Mati ben Mohamed.	Ex-sous-agent public hors catégorie, 9 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 165).	54673	5 enfants.	50	1 ^{er} -8-1956.
Ennejar Brahim ben Lahssèn.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (municipaux de Rabat) (indice 109).	54674	Néant.	43	1 ^{er} -7-1956.
M ^{mes} El Bahiya bent Mohamed, veuve Larbi ben Mohamed.	Le mari, ex-mokhazni de 3 ^e classe (municipaux de Rabat) (indice 100).	54675	Néant.	58/1/3	1 ^{er} -9-1956.
Lakbira bent El Hadj Messaoud (1 orphelin), veuve El Allam Abdeslam ben Mohamed.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 107).	54676	1 enfant.	37/50	1 ^{er} -4-1956.
MM. Hafidi Hadj Mohamed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public hors catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Casablanca) (indice 151).	54677	Néant.	49	1 ^{er} -7-1956.
Oubayali Ahmed ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (municipaux de Port-Lyautey) (indice 113).	54678	Néant.	50	1 ^{er} -7-1955.
M ^{mes} Echemami Yasmina bent M'Hamed (1 orphelin), veuve Mohamed Doukkali.	Le mari, ex-mokhazni de 2 ^e classe (justice) (indice 109).	54679	Néant.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Kaddouj bent Aïssa (4 orphelins), veuve Sadouq Seddiq ben Mohamed.	Le mari, ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (justice, cour d'appel) (indice 125).	54680	4 enfants.	59/50	1 ^{er} -7-1956.
Fatma bent Mohamed (2 orphelins), veuve Abdallah ben Hamou.	Le mari, ex-gardien de la paix, 6 ^e échelon (sécurité publique) (indice 152).	54681	2 enfants.	36/50	1 ^{er} -7-1956.
MM. Meqouhoub Faradji ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (P.T.T.) (indice 135).	54682	5 enfants.	50	1 ^{er} -6-1955.
Ayyada Miloud ben Bachir.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 2 ^e échelon (P.T.T.) (indice 103).	54683	1 enfant.	33	1 ^{er} -9-1956.
M ^{mes} Aïcha bent Tayeb (1 orphelin), veuve Thami ben Ahmed el Ouazzani.	Le mari, ex-maitre infirmier hors classe (santé publique) (indice 140).	54684	1 enfant.	48/50	1 ^{er} -1-1956.
Fatna bent Ahmed Lahrizi, veuve Mohamed ben Lahcèn.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (santé publique) (indice 116).	54685	Néant.	43/1/3	1 ^{er} -2-1956.
MM. Belmengoud Boujemaa ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (santé publique) (indice 111).	54686	1 enfant.	50	1 ^{er} -6-1956.
El Hadeff Mohamed ben Abdelkadèr.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (conservation foncière) (indice 125).	54687	1 enfant.	50	1 ^{er} -9-1956.
Sima Mohamed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (ministère de l'intérieur) (indice 120).	54688	1 enfant.	50	1 ^{er} -7-1956.
Guemraoui Abdeslam ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (ministère de l'intérieur) (indice 109).	54689	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Zarhouni Ahmed ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 112).	54690	3 enfants.	50	1 ^{er} -8-1956.
Driouïcha Abdelhaqbèn Dahad.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 110).	54691	5 enfants.	50	1 ^{er} -8-1956.
M ^{mes} Jemâa bent M'Barck, veuve Boudalaoula Bouih ben Hoummad.	Le mari, ex-mokhazni de 6 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54692	Néant.	17/1/3	1 ^{er} -8-1956.
Saadia bent Aomar (1 orphelin), veuve Ayachj ben Mohamed.	Le mari, ex-mokhazni de 4 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 105).	54693	2 enfants.	51/50	1 ^{er} -3-1956.
Fadna bent Houmad (3 orphelins), veuve Djama ben Fatah.	Le mari, ex-mokhazni de 6 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54694	3 enfants.	Montant annuel 40.000 Pourcentage : 50/50	1 ^{er} -12-1955. 1 ^{er} -1-1956.
Fatma bent El Djillali, veuve Abdeslem ben Lahssèn Had-daoui.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54695	Néant.	Montant : 26.668 Pourcentage : 50/1/3	1 ^{er} -11-1955. 1 ^{er} -1-1956.
Lalla Zhour bent Mohamed (1 orphelin), veuve Bouchta ben Abdesselem Dkissi.	Le mari, ex-mokhazni de 5 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 103).	54696	1 enfant.	38/50	1 ^{er} -1-1956.
MM. Oulmeki Lahcèn ben M'Bark.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 110).	54697	5 enfants.	54	1 ^{er} -9-1956.
Daoud Salah ben Larbi.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54698	Néant.	53	1 ^{er} -8-1956.
Moumèn Mohamed ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54699	Néant.	52	1 ^{er} -9-1956.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMERO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	EFFET
MM. Oudass Mohamed ben Mekki.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 110).	54700	7 enfants.	51	1 ^{er} -1-1957.
Jaraye Haïda ben Lahoucine.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 112).	54701	5 enfants.	50	1 ^{er} -7-1956.
Safouane M'Hammed ben Abdelkadèr.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (ministère de l'intérieur, I.F.A.) (indice 100).	54702	1 enfant.	20	1 ^{er} -1-1957.
M ^{mes} Khadija bent Mohammed (2 orphelins), veuve Khalidi Abdelkebir ben Bouazza.	Le mari, ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	54703	2 enfants.	40/50	1 ^{er} -7-1956.
M'Barka bent Saïd, veuve Bouchaïb ben Ali.	Le mari, ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	54704	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1956.
MM. Ben Azizi L'Hassèn ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	54705	Néant.	50	1 ^{er} -7-1956.
Abainou Hadj Brahim ben Mohamed.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 125).	54706	Néant.	50	1 ^{er} -8-1956.
Rqiq Jilali ben Salah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	54707	Néant.	52	1 ^{er} -5-1956.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Transfert d'un portefeuille de contrats d'assurances.

Par arrêté du sous-secrétaire d'État aux finances du 13 février 1957 a été approuvé le transfert à la société anonyme d'assurances « La Capitalisation », dont le siège social est à Paris, 3, rue Louis-le-Grand, et le siège spécial au Maroc, à Casablanca, 28, place de France, de la totalité du portefeuille des contrats d'assurances constitué en zone Sud du Maroc, avec ses droits et obligations, de la société anonyme d'assurances « La Foncière Capitalisation », dont le siège social est à Paris, 3, rue Louis-le-Grand, et le siège spécial au Maroc, à Casablanca, 28, place de France.

Avis de concours

pour l'emploi de commis d'interprétariat stagiaire du ministère de l'intérieur.

Un concours pour l'emploi de commis d'interprétariat stagiaire du ministère de l'intérieur aura lieu à partir du 16 mai 1957. Le nombre des emplois mis au concours est fixé à soixante.

Les épreuves écrites de ces concours auront lieu simultanément à Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès, Oujda, Agadir, Safi, Mazagan, Taza, Ksar-es-Souk, Beni-Mellal et Ouarzazate.

Les épreuves orales auront lieu exclusivement à Rabat, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Sont admis à prendre part à ce concours les candidats de nationalité marocaine, autorisés par le ministère de l'intérieur à s'y présenter.

Pour être autorisés à prendre part à ce concours les candidats doivent en outre réunir les conditions d'âge suivantes :

être âgés de plus de dix-huit ans ou de moins de trente ans à la date du concours.

Toutefois, cette limite d'âge n'est pas opposable aux candidats ayant déjà la qualité de fonctionnaire titulaire ; elle n'est pas opposable également aux agents justifiant de services antérieurs, à condition qu'ils soient susceptibles de réunir au moins quinze années de services valables ou validables pour la retraite à soixante-trois ans d'âge.

Le programme des épreuves du concours a été fixé par l'arrêté du 25 octobre 1945, modifié par les arrêtés des 17 janvier 1950 et 12 juin 1953, insérés au *Bulletin officiel* n° 1722, du 2 novembre 1945 (p. 764), n° 1944, du 27 janvier 1950 (p. 108), et n° 2121, du 19 juin 1953 (p. 844).

Les candidats devront adresser leur demande accompagnée de toutes les pièces réglementaires exigées, notamment l'acte de naissance émanant de l'état civil marocain et un extrait de la fiche anthropométrique du candidat, avant le 15 avril 1957, date de la clôture des inscriptions, au ministère de l'intérieur, direction des affaires administratives, 2^e division, service du personnel, à Rabat, où tous renseignements complémentaires leur seront éventuellement fournis.

Il ne sera tenu aucun compte des demandes parvenues après le 15 avril 1957.

Les demandes des candidats appartenant déjà à l'administration devront obligatoirement être adressées sous couvert des chefs hiérarchiques des intéressés.

Les demandes devront être accompagnées du dossier administratif de l'agent, dans l'éventualité où ce dernier n'est pas rétribué par les soins du ministère de l'intérieur.

Les candidats devront expressément stipuler sur leur demande qu'en cas de succès au concours ils s'engagent à accepter l'affectation et la résidence qui leur seront assignées par le ministère de l'intérieur.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE.

Sous-secrétariat d'État aux finances.

Service des perceptions et recettes municipales.

Avis de mise en recouvrement de rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 28 FÉVRIER 1957. — *Impôt sur les bénéfices professionnels* : Casablanca-Ouest, rôle 2 de 1956 (32) ; Agadir, rôles spéciaux 1, 2 et 3 de 1957 ; Casablanca-Bourgogne, rôles spéciaux 1 et 2 de 1957 (25) ; Casablanca-Centre, rôles spéciaux 103, 106 et 108 de 1957 (20) ; Casablanca-Mâarif, rôles spéciaux 1 et 2 de 1957 (23) ; Casablanca-Nord,

rôles spéciaux 4, 9, 6, 12, 13, 17 (secteurs 8, 4, 5, 2) ; Marrakech-Médina, rôle spécial 1 de 1957 (3) ; Meknès-Médina, rôle spécial 2 de 1957 (3) ; Meknès-Ville nouvelle, rôles spéciaux 3 et 4 de 1957 (1 et 2) ; cercle de Midelt, rôles spéciaux 2 et 3 de 1957 ; Oujda-Nord, rôle spécial 3 de 1957 (1) ; Oujda-Sud, rôles spéciaux 2 et 3 de 1957 (2) ; centre de Petitjean, rôle spécial 1 de 1957 ; centre d'Ahermoumou, rôle spécial 1 de 1957 ; Taza, rôle spécial 5 de 1957 ; Casablanca-Nord, rôle spécial 11 de 1957 (1) ; Casablanca-Centre, rôle spécial 107 de 1957 (20) ; Casablanca-Ouest, rôles spéciaux 9 et 10 de 1957 (32) ; Taza, rôle spécial 4 de 1957 ; centres de Berkane et de Marlinprey, rôle spécial 1 de 1957 ; Oujda-Nord, rôle spécial 2 de 1957 ; Safi, rôle spécial 2 de 1957 et spécial 3 de 1957.

LE 5 MARS 1957. — *Impôt sur les bénéficiaires professionnels* : cercle d'Inezgane, rôle 3 de 1956 ; centre et circonscription de Beni-Mellal, rôle 3 de 1956 ; Casablanca-Centre, rôle 3 de 1956 (20) ; Casablanca-Mâarif, rôle 3 de 1956 (23) ; Casablanca-Ouest, rôle 3 de 1956 (33) ; Casablanca-Roches-Noires, rôle 3 de 1956 (9) ; Fès-Médina, rôle 2 de 1956 (2) ; province de Marrakech, rôle 1 de 1956 (9) ; Marrakech-Guéliz, rôle 2 de 1956 (1) ; Meknès-Ville nouvelle, rôle 3 de 1956 (1) ; centre de Ksar-es-Souk, rôle 2 de 1956 (4) ; cercle de Mogador-Banlieue, rôle 2 de 1956 ; centre et circonscription d'Oued-Zem, rôle 3 de 1956 ; Rabat-Nord, rôle 3 de 1956 (4) ; Rabat-Sud, rôle 3 de 1956 ; Sefrou, rôle 2 de 1956 ; centre de Taza, rôle 2 de 1956 ; territoire de Tiznit, rôle 2 de 1956.

LE 15 MARS 1957. — *Patentes* : Salé, émission primitive 1956 (art. 9001 à 9263) ; circonscription de Safi-Banlieue, émission primitive de 1956 ; circonscription de Settât-Banlieue, émission primitive de 1956 ; Guercif, émission primitive de 1956 ; Tiffet, émission primitive de 1956 (art. 501 à 832) ; Marrakech-Médina, émission primitive de 1956 (art. 8663 à 9133) ; Agadir, 13^e émission 1954, 6^e émission 1955, 3^e émission 1956 ; Azrou, émission primitive de 1956 (1 à 49) ; circonscription de Ras-el-Aïn, émission primitive de 1956 (1 à 85) ; centre de Venet-Ville, émission primitive de 1956 (art. 201 à 302) ; Casablanca-Centre, 2^e émission 1956 (15 et 18), 2^e et 3^e émissions 1956 (19) ; Casablanca-Nord, 6^e émission 1954, 4^e émission 1955, 2^e émission 1956 (8, 2, 3, 4, et 5) ; Casablanca-Mâarif, 3^e émission 1955 (23) ; Casablanca-Ouest, 2^e émission 1956 (21) ; Casablanca-Roches-Noires, 3^e émission 1955 (9), 2^e émission 1956 (6), 3^e 1956 (9) ; Aïn-es-Sebaâ, 5^e émission 1954 (9) ; Casablanca-Sud, 2^e émission 1955 (22) ; centre de Tananant, 2^e émission 1956 ; Fès-Médina, 3^e émission 1955 (1 et 2/2) ; circonscription de Tissa, 1^{re} émission 1956 ; centre du Moyen-Ouerrha, émission primitive 1956 (1 à 3) ; centre de Rhafsaï, émission primitive de 1956 (1 à 2) ; centre de Taounate, émission primitive de 1956 (1 à 4) ; Fès-Ville nouvelle, 2^e émission 1956 ; centre de Tedders, émission primitive de 1956 (501 à 534) ;

Annexe de Tedders, émission primitive de 1956 ; annexe d'Oulmès, émission primitive de 1956 ; cercle des Zemmour, émission primitive de 1956 ; Marrakech-Guéliz, 6^e émission 1955 (1) ; circonscription Aït-Ouirir, 4^e émission 1954 ; annexe de Skoura-des-Ahl-el-Oust, 3^e émission 1955 ; Marrakech-Médina, 2^e émission 1956 ; circonscription de Chichaoua, 2^e émission 1956 ; circonscription d'Agdz, 2^e émission 1956 ; annexe de Tazenakhte, 2^e émission 1956 ; cercle des Rehamna, 2^e émission 1956 ; circonscription d'Amizmiz, 2^e émission 1956 ; Meknès-Médina, 2^e émission 1956 (3) ; Mogador, 2^e et 4^e émissions 1956 ; circonscription de Dar-ould-Zidouh-Banlieue, émission primitive 1956 (201 à 282) ; circonscription de Fkih-Bensalah-Banlieue, émission primitive de 1956 (201 à 221) ; Oujda-Nord, 2^e émission 1956 (1) ; Oujda-Sud, 2^e émission 1956 (2) ; Port-Lyautey-Ouest, 9^e émission 1954, 2^e émission 1956 ; Rabat-Sud, 9^e émission 1955, 4^e émission 1956 (1) ; cercle de Taza, émission primitive de 1956 (1 à 18) ; Rabat-Nord, 2^e émission 1956 (4) ; circonscription de

Rabat-Banlieue, émission primitive 1956 ; centre de Marchand, émission primitive de 1956 ; Rabat-Nord, émission primitive de 1956 (domaine public maritime) ; circonscription de Marchand, émission primitive de 1956.

Taxe d'habitation : Marrakech-Guéliz, 6^e émission 1955.

Taxe urbaine : Salé, émission primitive de 1956 (art. 9001 à 9707) ; Casablanca-Centre, émission primitive de 1956 (20) (art. 200.001 à 200.639) ; Jerada, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 414) ; Bouznika, émission primitive de 1956 (art. 501 à 580) ; Outat-Oulad-el-Haj, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 261) ; centre de Sidi-Rahhal, émission primitive de 1956 (art. 6001 à 6506) ; Guercif, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 482) ; Rabat-Nord, émission primitive de 1956 (port) (art. 30.001 à 30.118) ; Marchand, émission primitive de 1956 (art. 501 à 615).

LE 20 MARS 1957. — *Patentes* : Beni-Mellal, émission primitive de 1956 (art. 201 à 1039) ; Taza, émission primitive de 1956 (art. 1001 à 2108) ; centre de Fkih-Bensalah, émission primitive de 1956 (art. 201 à 753).

Taxe urbaine : Casablanca-Sud (37), émission primitive de 1956 (art. 371.501 à 376.439) ; Taroudannt, émission primitive de 1956 (art. 1001 à 3947) ; Fès-Médina, émission primitive de 1956 (art. 25.001 à 27.625) ; Casablanca-Sud, émission primitive de 1956 (35) (art. 353.001 à 354.948) ; Beni-Mellal, émission primitive de 1956 (art. 5001 à 9647) ; Casablanca-Ouest (33), émission primitive de 1956 (art. 330.001 à 332.087 et art. 322.501 à 323.802) (32) ; Demnate, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 1340) ; Midelt, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 1171) ; centre de Fkih-Bensalah, émission primitive de 1956 (art. 5001 à 7340) ; Casablanca-Ouest (33), émission primitive de 1956 (art. 335.001 à 337.089) ; Fès-Médina (2), émission primitive de 1956 (art. 20.001 à 23.018).

LE 5 MARS 1957. — *Tertib et prestations des Européens de 1956* : province d'Agadir, circonscription des Oulad-Teïma ; province de Beni-Mellal, circonscription de Beni-Mellal ; province de Marrakech, circonscriptions de Sidi-Rahhal et de Demnate ; province d'Oujda, circonscriptions de Berkane et de Jerada ; préfecture de Casablanca ; province de Taza, circonscription de Guercif ; province de Rabat, circonscription de Souk-el-Arba et des prestataires du centre de Souk-el-Arba ; province de Fès, circonscriptions de Taounate et de Fès-Ville ; province de Meknès, circonscription de Moulay-Idriss ; province des Chaouïa, circonscription de Settât-Banlieue.

Tertib et prestations des Marocains (rôles spéciaux de 1956) : circonscription de Berkane, caïdat des Beni Mengouche-Nord ; circonscription de Tissa, caïdat des Oulad Riab ; circonscription des Oulad Teïma, caïdat des Haouara ; circonscription d'Imouzzèr-du-Kanlar, caïdat des Aït Serhrouchèn ; bureau de la circonscription de Boulemane, caïdat des Aït Serhrouchèn de Sidi Ali de Tichoukt.

Tertib et prestations des Marocains de 1956 : bureau de l'annexe de Tahar-Souk, caïdats des Marnissa et des Ouerrha.

LE 10 MARS 1957. — *Tertib et prestations des Européens de 1956* : province de Fès, circonscription de Tissa ; province de Mazagan, circonscription de Mazagan-Banlieue ; province du Tafilalt, circonscriptions de Tinejdad, d'Erfoud et d'Alnif ; province de Meknès, circonscription de Meknès-Ville et des prestataires du centre d'El-Hajeb ; province de Rabat, circonscriptions de Port-Lyautey-Ville, de Rabat-Banlieue et de Khemissèt ; province d'Oujda, circonscriptions d'Oujda-Ville et Banlieue.

Le sous-directeur,
chef du service des perceptions,

PEY.